

PROJET D'ETABLISSEMENT

2018-2023



9 rue du lycée 21110 LONGCHAMP

03.80.47.29.30

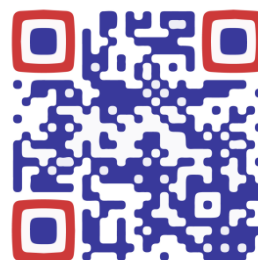
@ ce.0210032w@ac-dijon.fr

Site : www.arts-design-ceramique.fr

Réseaux sociaux : <https://twitter.com/HenryMoisand>

<https://www.facebook.com/LyceDeLaCeramique>

<https://www.instagram.com/lyceedelaceramique>

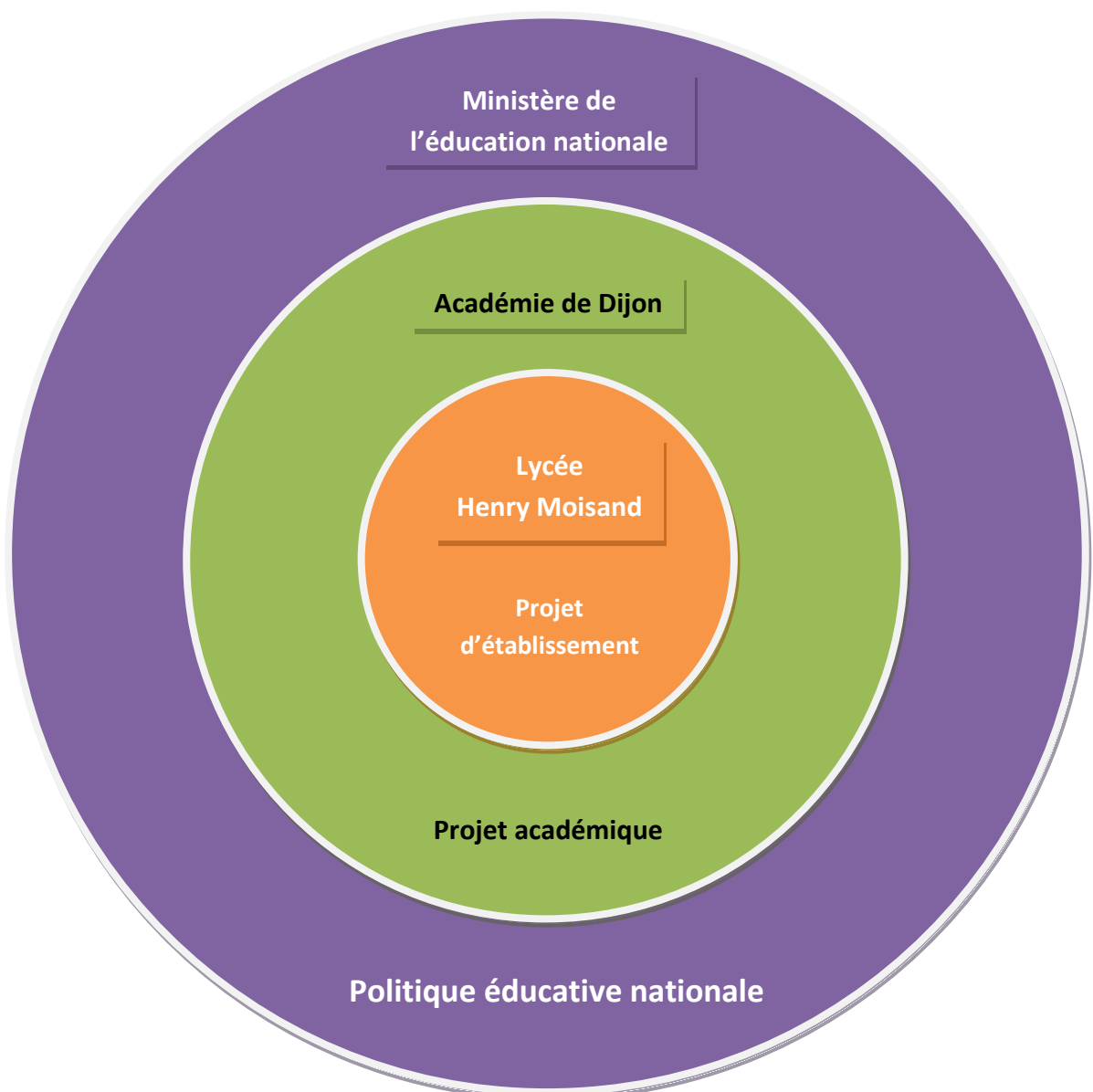


Le **ministère de l'Éducation nationale** est l'administration française chargée de préparer et mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines de l'éducation. Il est dirigé par le ministre, membre du gouvernement français.

Ce ministère ne fait pas partie des ministères dits régaliens (Armées, Affaires étrangères, Justice, Finances, Intérieur), mais son importance sociale est grande, le **droit à l'éducation** étant **consacré par la déclaration universelle des droits de l'homme**.

L'administration de l'Éducation nationale est présente dans chaque région et dans chaque département : ce sont les **services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale**. Son organisation s'articule autour de **17 régions académiques, 30 académies** et **97 directions des services départementaux de l'Éducation nationale**.

La **région académique Bourgogne–Franche-Comté** comprend les académies de Besançon et Dijon. Ce rapprochement des deux académies découle de l'application du cadre régional fixé par la loi du 16 janvier 2015, avec la création de 17 régions. Chaque académie conserve ses contours, son organisation et ses missions. Le recteur de la région académique Bourgogne–Franche-Comté est le recteur de l'académie de Besançon.



SOMMAIRE

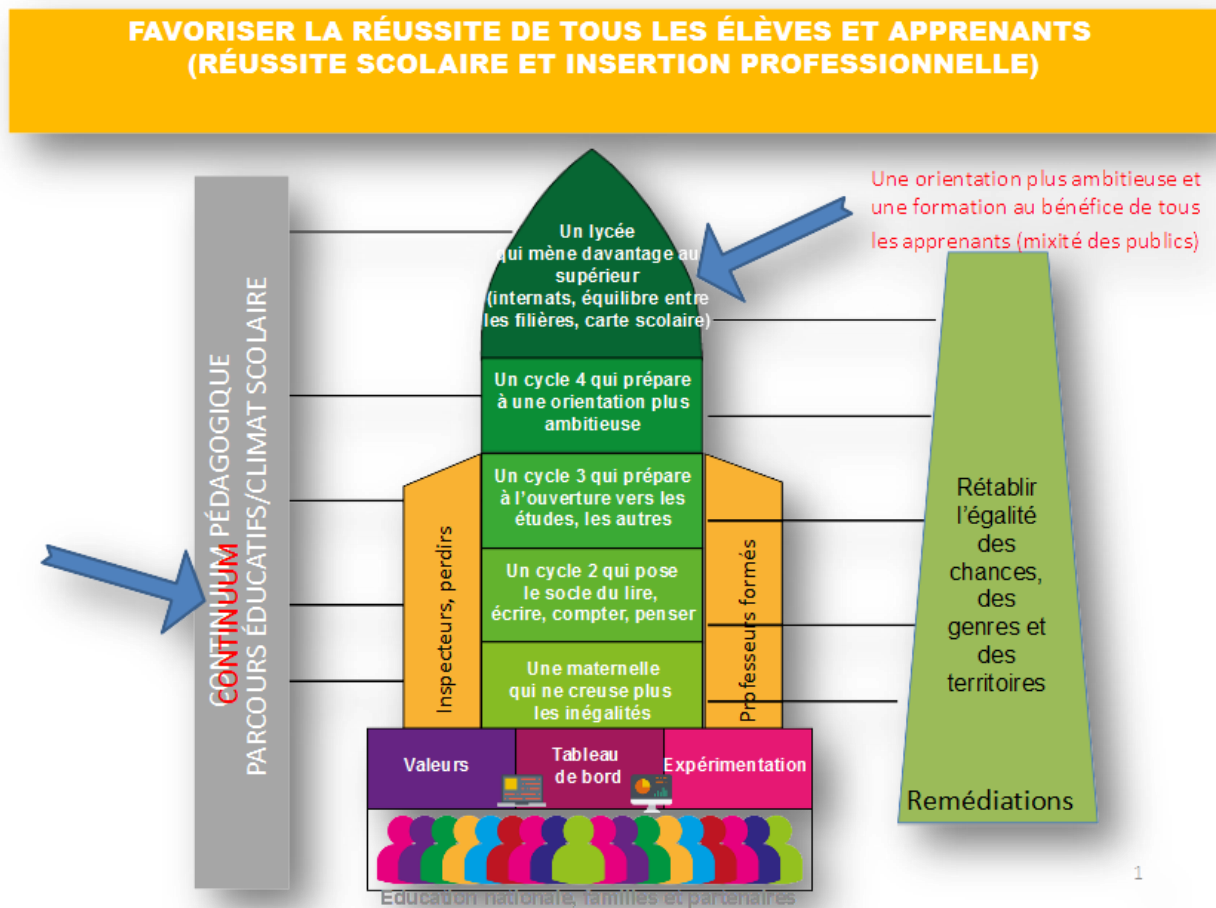
	Page(s)
Le projet académique	4
Les valeurs dans l'académie de Dijon	5
Le projet d'établissement	6
L'historique de l'établissement	7
Les formations dispensées	8
Les grands axes politiques	9
Politique éducative	9
Politique documentaire	10
Politique culturelle	10
Les labellisations du lycée	10
Les grands partenariats	11
Les axes du projet d'établissement	13
Axe 1- L'apprenant au cœur du système	16
Axe 2- L'apprenant futur citoyen du monde	36
Axe 3- L'établissement scolaire, lieu de vie	50
 Annexes	
Annexe 1- Charte de la laïcité à l'école	67
Annexe 2- Charte des droits des lycéen.nes	68
Annexe 3- Politique documentaire	70
Annexe 4- - Charte pour l'éducation artistique et culturelle	76
Annexe 5- Volet culturel	77

LE PROJET ACADEMIQUE

Élaboré en concertation avec la communauté éducative et ses partenaires, un projet académique est une « feuille de route » qui permet de décliner et de mettre en œuvre la politique éducative nationale sur le territoire de l'académie. Il s'adapte aux besoins de son territoire, souligne ses priorités et constitue un cadre de travail commun à tous les acteurs de l'éducation dans les écoles, les établissements scolaires et les services académiques.

Le projet académique de l'académie de Dijon s'intitule **Dijon : académie apprenante**. Mis en œuvre dès la rentrée 2018, il fixe les grands axes de progrès jusqu'en 2022. Vous trouverez sur le site de l'académie de plus amples informations.

http://academie-apprenante.ac-dijon.fr/methodologie_trashed-2/quest-ce-quun-projet-academique/



Ce projet académique s'appuie sur une conviction profonde : chaque enfant, chaque adolescent, chaque adulte, quels que soient son milieu d'origine et son histoire de vie peut apprendre et progresser vers un avenir épanouissant qu'il aura en grande partie choisi.



APPRENDRE
& réussir

AXE 1

Chaque élève, chaque apprenant est en droit de recevoir un enseignement qui lui permettra de progresser, de se construire et de s'insérer ensuite dans la société du XXI^{ème} siècle.



GARANTIR
le bien-être

AXE 2

« Garantir le bien-être » est à la fois une fin en soi pour s'épanouir et une condition nécessaire pour mieux apprendre et pour rester motivé par ses apprentissages.



INVESTIR
son avenir

AXE 3

Pour choisir son orientation un jeune a besoin d'avoir exploré plusieurs possibilités, de savoir quelles études mènent aux filières ou métiers qui l'intéressent et d'être accompagné dans cette exploration.



LIBERER
les énergies

AXE 4

Pour parvenir à atteindre nos objectifs, nous devons nous mobiliser afin que chaque acteur de l'académie soit en mesure d'être proactif dans ses fonctions.

LES VALEURS DANS L'ACADEMIE DE DIJON

L'académie de Dijon symbolise cette conviction que chaque enfant doit apprendre et progresser vers un avenir épanouissant par le positionnement d'une valeur et d'une finalité sur notre logo et sur notre boussole des valeurs.

- **Le respect** est notre point de départ. Nous respectons inconditionnellement chaque enfant, chaque apprenant, en tant que **personne capable de progresser** et nous veillons à lui communiquer ce respect pour qu'il ou elle construise sa propre confiance en soi et croie en ses capacités à progresser.
- **Les excellences** sont notre cap. Nous voulons signifier par-là que nous sommes très ambitieux pour nos élèves et que toutes les réussites se valent. Nous veillons à autoriser chaque élève, ou apprenant, à se donner des objectifs qui correspondent à sa personnalité et à ses rêves.



LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement d'un établissement public local d'enseignement (EPL), que ce soit un collège ou un lycée, définit les modalités particulières de mise en œuvre des programmes nationaux.

Il précise notamment les activités scolaires et périscolaires.

Il peut également prévoir la mise en place d'expérimentations, pendant 5 ans au plus et avec l'accord des autorités académiques. Ces expérimentations peuvent notamment concerner :

- l'enseignement de disciplines,
- l'organisation pédagogique de la classe ou de l'établissement (par exemple, "cours le matin, sport l'après-midi" ou les "classes sans notes"),
- ou encore des échanges ou des jumelages avec des écoles étrangères.

Le projet d'établissement précise les moyens mis en œuvre :

- pour assurer la réussite de tous les élèves,
- pour associer les parents à ces objectifs.

Il est élaboré en commun par les différents membres de la communauté éducative (enseignants, direction de l'établissement, représentants des élèves ...).

Il est adopté par le conseil d'administration, pour une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Il est visible sur le site et l'ENT de l'établissement.

Il rend compte d'une réflexion sur les actions et pratiques et fixe les priorités de la communauté éducative pour son établissement.

Le projet d'établissement du lycée des métiers Henry MOISAND est le fruit d'une année de travail avec les équipes et les membres du comité de pilotage. Ce document traduit pour 2018-2023 la dynamique et les orientations du lycée. Il est le **socle commun de travail** de toutes les équipes attachées à l'établissement qui fonde à la fois leurs pratiques mais aussi leurs actions pour accompagner et permettre à tous les élèves de construire leur parcours d'avenir. Il est une source d'informations pour tous les usagers.

Lycée polyvalent depuis 2010 ; **labellisé lycée des Métiers de la Céramique et Excellence Métiers d'Art** ; le lycée Henry MOISAND est un établissement unique en France de part son offre de formation dans le domaine de la céramique. Respectueux de la tradition mais s'inscrivant pleinement dans la modernité en s'attachant aux évolutions technologique, économique et sociale, nos formations cherchent à accompagner le futur artisan, artiste ou ingénieur céramiste. Allier la dynamique artistique tout en répondant aux besoins économiques et industriels telle est notre préoccupation.

Diane FORCE – Provisseure

L'HISTORIQUE DE L'ETABLISSEMENT

En 1946, à l'initiative d'**Henry** et Robert **MOISSAND**, est créé un Centre d'Apprentissage des métiers de la faïencerie au sein de l'usine « Faïenceries de Longchamp », fondée en 1867. Ce centre accueillait 30 élèves. L'apprentissage était en étroite contact avec l'industrie. Au début, l'abbaye (le « château » : ancien manoir datant de 1621 qui appartenait autrefois à un monastère de Dijon) était aménagée en internat, bureaux et logements de fonction avec une capacité d'accueil de 60 élèves masculins. L'enseignement professionnel était dispensé dans les ateliers mêmes de la faïencerie par des ouvriers hautement qualifiés, puis progressivement par des professeurs techniques.



A partir de 1956, l'enseignement général fut donné dans deux classes préfabriquées implantées entre l'internat et la faïencerie. Cette situation géographique imposait de nombreux déplacements aux élèves.

Dès qu'elle fut rattachée à l'Education Nationale, cette école devient grâce à la Chambre Syndicale des Faïenciers de France, le **Collège d'Enseignement Technique** (C.E.T.) pour céramistes à Longchamp.

Le succès de l'école rendant les conditions matérielles de l'enseignement et de l'internat mal adaptées, Henry MOISSAND présenta dès 1955, un projet de construction correspondant aux besoins de la formation céramique et aux conditions décentes d'hébergement des élèves. En 1975, l'alternative était la suivante : envisager la fermeture de l'école ou engager rapidement la construction. Le nouveau lycée ouvrit ses portes à la rentrée 1977. En octobre 1978, le centre devenait un **Lycée d'Enseignement Professionnel** (L.E.P.) autonome. C'est par un arrêté préfectoral en date du 17 avril 1984, que le lycée professionnel de la céramique pris la dénomination « Henry Moissand ».

La création de la filière du « Brevet de Technicien en arts appliqués » étend la dénomination du lycée : Il devient ainsi lycée général et technique.

En 1993, l'établissement ouvre la filière BMA-Brevet des Métiers d'Art céramique.

En 2004, le lycée complète de nouveau ses formations en ouvrant le Baccalauréat Professionnel Technicien Modelleur.

En 2007, la région Bourgogne investit dans l'agrandissement de l'internat afin de répondre aux besoins des usagers et à l'évolution croissante des effectifs. Le lycée peut accueillir désormais jusqu'à 150 internes.

En 2008, il est décidé d'ouvrir le BTS CAIC-Concepteur en Art et Industrie Céramique.

En 2015, le lycée ouvre une filière générale et technologique STD2A-Sciences et Techniques du Design et des Arts Appliqués.

En 2018, le lycée ouvre un Diplôme National des Métiers d'Art et du Design DN MADE. Ce nouveau diplôme valant grade licence remplace le BTS CAIC.

Aujourd'hui, le lycée Henry Moissand est un établissement rural qui accueille environ 220 élèves et apprentis. La mixité des publics et des formations en font un établissement où le regard sur l'autre, les différences et la pluralité des parcours permettent à chacun de s'enrichir et s'accepter.

Notre établissement est coloré des concepts de l'art, du design et de la céramique. Trois mots clés qui s'entremêlent et prennent une dimension toute particulière.

LES FORMATIONS DISPENSEES

DN MADE – Diplôme National des Métiers d'Art et du Design			
Mention : Objet-Conception et innovation céramique			
T ^{ak} STD2A	2 ^{de} année BMA céramique		T ^{ak} BAC PRO Technicien Modelleur
1 ^{re} STD2A	1 ^{re} année BMA céramique		1 ^{re} BAC PRO Technicien modelleur
	T ^{ak} CAP Décoration	T ^{ak} CAP Tournage	
2 ^{de} Générale Option : création et culture design (accord passage en 2 ^{de} générale et technologique)	2 ^{de} CAP Décoration	2 ^{de} CAP Tournage	2 ^{de} BAC PRO Technicien modelleur
↑ Classe de 3 ^{ème} ↑			

LES GRANDS AXES POLITIQUES

Ces axes politiques fondent la cohérence globale de la politique pédagogique du lycée. Celle-ci s'inscrit totalement dans les dimensions éducatives, culturelles et documentaires. C'est sur la base de ces orientations politiques et des valeurs qui y sont attachées qu'est construit le parcours de nos élèves. **Notre mission est d'accompagner chaque apprenant dans sa construction individuelle et collective et de contribuer à sa réussite scolaire et professionnelle.** Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche alliant bienveillance et exigence indispensables.

Les réunions des différentes instances de l'établissement (conseil d'administration, conseil pédagogique, conseil d'internat, CESC, CVL, CHS) sont des moments qui permettent d'échanger, de réfléchir, de corriger, d'innover et de valider les orientations qui traduisent notre engagement dans la réussite de nos élèves.

La politique éducative :

Education au vivre ensemble :

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République ».

Ces valeurs sont celles énoncées dans le Préambule et l'article premier de la Constitution : liberté, égalité, fraternité, laïcité, égalité entre les hommes et les femmes, mixité, refus de toutes les discriminations.

La première priorité est celle de l'apprentissage des règles de civilité. Ces règles générales et ordinaires concernent non seulement les élèves mais l'ensemble des personnels de l'établissement. Ceux-ci doivent donner l'exemple dans le cadre des relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les élèves. Le respect par tous les membres de la communauté éducative des règles les plus simples de civilité et de politesse (recevoir au quotidien, accueillir les nouveaux, se présenter, se saluer, dire bonjour, etc.) est la condition d'un climat apaisé et studieux, propice aux apprentissages disciplinaires.

L'établissement, dans ce cadre, veille au respect des règles de vie et du droit dans l'établissement. Chacun d'entre nous inscrit son action dans une démarche de bienveillance professionnelle et s'engage à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Education à l'orientation :

Les conseillers d'orientation psychologues, en étroite concertation avec les autres acteurs de l'établissement et de la communauté éducative (chef d'établissement, professeurs principaux, CPE, professeurs en charge de l'accompagnement personnalisé et du tutorat, parents, etc.) concourent à la définition et à la mise en œuvre d'une véritable politique d'accompagnement des élèves dans leur orientation.

Le « parcours avenir », inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, concerne tous les élèves de la 6^{ème} à la terminale et a pour finalité « une orientation et une insertion professionnelle réussies ». Ce parcours repose sur un ensemble d'actions et d'activités cohérentes et progressives qui viennent jaloner le parcours de chaque jeune.

Education à la santé et à la citoyenneté :

L'établissement est doté d'outils et d'instances qui permettent d'aborder les différentes problématiques des jeunes.

Une commission de suivi hebdomadaire complète une cellule de veille et de prévention mensuelle. Ce dispositif ou groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) vise à lutter contre les situations de décrochage et cherche à garantir l'égalité des chances.

Un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté conçoit, met en œuvre et évalue le projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence. Protéger, sécuriser, sensibiliser, faire prendre conscience, accompagner, aider sont autant de verbes d'action qui rendent compte de la dynamique de ce dispositif. De nombreux partenaires sont associés à ses actions : la SEDAP (*Société d'Entraide et D'Action Psychologique*), le FRAD (*Formateur Relais Anti-Drogue*), l'Adosphère, le centre de planification, des associations diverses, etc.

Education à la vie scolaire :

Cette dimension traduit les orientations pédagogiques de l'établissement. De nombreux domaines sont développés et mis en œuvre afin de s'adapter au mieux aux profils des élèves et leur proposer un accompagnement personnalisé. La qualité de cet accompagnement est possible dans notre lycée grâce aux petits effectifs des classes qui permettent d'appréhender les personnalités et d'adapter les pratiques. Cette éducation à la vie scolaire se traduit dans l'organisation de l'accompagnement personnalisé, de l'évaluation (et particulièrement l'évaluation par compétences), des conditions de travail, du climat éducatif, de l'encouragement aux activités en autonomie, etc.

La politique documentaire :

La politique documentaire commune (annexe n°3), c'est pour le lycée, considérer les documents, supports d'informations, comme des outils au service des apprentissages scolaires et citoyens contribuant à la réussite de tous les élèves. Elle autorise une meilleure vue d'ensemble des ressources et des pratiques. L'évolution des nouveaux moyens d'accès à l'information nécessite la construction d'une cohérence pédagogique centrée sur l'éducation aux médias et à l'information.

La politique culturelle :

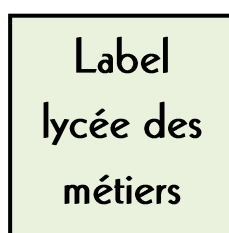
Le volet culturel (annexe n°5) fonde la politique culturelle de l'établissement.

Il présente l'ensemble des partenariats et les projets qui en découlent. Les objectifs respectent les principes de la charte pour l'éducation artistique et culturelle (annexe n°4). Les thèmes d'actions s'inscrivent dans les axes prioritaires du Projet d'établissement. Les projets s'articulent avec les contenus des enseignements.

Construire, faire découvrir, éveiller les curiosités et les esprits, tel est l'objectif de l'éducation artistique et culturelle. L'élève va garder une trace mémoire de sa pratique « ce qu'il a fait », de sa réflexion « ce qu'il a compris » et de ses sentiments « ce qu'il a ressenti ».

LES LABELLISATIONS DU LYCEE

Le lycée fait l'objet de plusieurs labellisations gage d'un engagement et d'une culture d'établissement soucieuse des valeurs à transmettre aux jeunes apprenants.



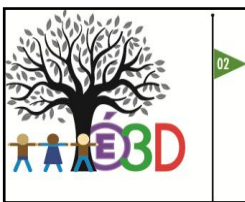
Le label « lycée des métiers » est délivré par le recteur d'académie à un **établissement d'enseignement professionnel ou polyvalent**, pour une durée de 5 ans. Il permet :

- de rendre visible l'offre de formation professionnelle pour les **usagers** et les **partenaires** de l'école.
- d'encourager les **démarches d'amélioration continue**, telles que Qualéduc.
- de reconnaître et valoriser une **dynamique** particulière déployée par l'établissement.



Label Excellence Métiers d'Art

L'académie de Dijon s'est engagée depuis 2009, en partenariat avec le Ministère de la Culture, dans la création du label "Excellence Métiers d'Art". Ce label concerne les établissements de l'académie qui se distinguent par une offre de formation pointue, originale et de qualité, aux confins de l'art, de l'artisanat et du design. L'attribution de ce label se traduit notamment par un soutien du rectorat et une prise en charge de la DRAC-Bourgogne pour la création de résidence d'artistes au sein des établissements sélectionnés.



Label E3D récompensant la démarche de développement durable du lycée

« E3D - Établissement en démarche de développement durable »

Label attestant de l'engagement d'un établissement dans une dynamique de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat.

LES GRANDS PARTENARIATS

Le lycée s'inscrit dans une dynamique professionnelle qui se traduit par son implication dans les grands axes académiques ou économiques.



Principaux partenaires métiers



CMQ-Campus des Métiers et des Qualifications

Secteurs professionnels

Métallurgie, plasturgie et autres matériaux, numérique et design

Famille d'activités

Arts du métal, du cuir, du bijou, horlogerie, joaillerie, orfèvrerie, arts de la mode et des accessoires, arts de l'ameublement et de la décoration, arts du spectacle, arts du papier et du graphisme

Filières de formation

Maroquinerie, sellerie, métiers de la mode, bijouterie, joaillerie, horlogerie, ébénisterie, communication graphique, microtechniques et design, restauration de meubles, céramique, métiers du bois et de la pierre, tapisserie, ferronnerie, gravure, ciselure, bronzerie



L'École Supérieure d'Ingénieurs de Recherche en Matériaux et en Informatique/Électronique (ESIREM) est l'une des 210 écoles d'ingénieurs françaises habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur.

Elle a été créée en 1991 par l'université de Bourgogne sous le nom de FIRST (Formation

d'ingénieurs de recherche en sciences et technologie des matériaux).



L'École nationale supérieure d'art de Dijon (ENSA Dijon), anciennement l'École nationale des beaux-arts de Dijon.

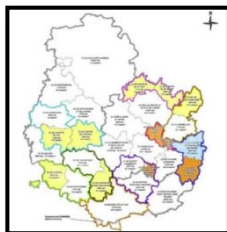
Placée sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, l'école délivre deux diplômes nationaux : le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) en trois ans, et le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) en cinq ans, conférant le grade de Master 2.



Principaux partenaires institutionnels



CRBFC dont le programme d'investissement pour les lycées de demain démarré en 2015 représente un investissement d'un milliard d'euros.



Commune de Longchamp

Communautés de communes

Musées (Dijon, Nevers, etc.)



Associations diverses telles que : Rotary club de Gray, Saline royale d'Arc-et-Senans, Lions club Dijon ARGO, Lions club Dijon Marcs d'Or, Ressources-APIC-IFTEM, Arcade Sainte Colombe, etc.

LES AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

AXE 1 - L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME

Piloté par: G. BEAUFILS et C. BONNOT, C. LE BASTARD et M. LACHKAR

VOLETS	OBJECTIFS	ACTION N°	PAGE
Volet pédagogique	- Favoriser la réussite des élèves	1.01	17
	- Améliorer le recrutement	1.02	18
	- Développer des projets inter cycles et inter cursus	1.03	19
	- Favoriser l'intégration dans le monde économique	1.04	20
	- Développer les compétences professionnelles des élèves	1.05	21
	- Développer les partenariats institutionnels	1.06	22
	- Mettre en place une commission de projets « objets confectionnés »	1.07	23
	- Valoriser les compétences des élèves et le patrimoine pédagogique du lycée	1.08	24
Volet sécurisation et accompagnement des parcours	- Favoriser l'intégration des élèves	1.09	25
	- Prévenir le décrochage scolaire	1.10	26
	- Favoriser les rencontres d'anciens élèves avec les apprenants	1.11	27
Volet numérique	- Créer une commission numérique	1.12	28
	- Développer une pédagogie du et avec le numérique	1.13	29
Volet mixité des parcours et offre de formation	- Adapter l'offre de formation aux réalités économiques	1.14	30
Volet parentalité	- Développer la communication avec les parents	1.15	31
	- Aider les parents dans leur rôle éducatif	1.16	32
Volet orientation	- Favoriser les liaisons Bac Pro / DN MADE et établissements d'enseignement supérieur	1.17	33
	- Organiser un forum de l'orientation	1.18	34
	- Accompagner les élèves	1.19	35

AXE 2 - L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE

Piloté par: F. THIBEAUT et B. CHASSANG, C. SOUPAULT, V. PRENEZ et F. BARBE

VOLETS	OBJECTIFS	ACTIONS	PAGE
Volet projets à l'international	- Développer les partenariats à l'international	2.01	37
	- Découvrir d'autres cultures	2.02	38
	- Afficher l'international au lycée	2.03	39
Volet développement durable	- Etre acteur du développement durable :		
	• Gérer l'établissement de façon éco responsable	2.04	40
	• Impliquer la communauté scolaire	2.05	41
Volet environnement économique	- Découvrir les entreprises locales et nationales du secteur d'activité	2.06	42
Volet développement personnel et estime de soi	- Améliorer le bien-être au travail en développant l'estime et la confiance en soi	2.07	43
Volet santé et citoyenneté	- Prévenir et former	2.08	44
	- Développer les compétences psychosociales	2.09	45
	- Assurer le bien être de l'élève	2.10	46
	- Aider à la parentalité	2.11	47
Volet culturel	- Donner accès à un parcours culturel diversifié : opéra-cinéma-théâtre-littérature	2.12	48
	- Donner accès à un parcours culturel diversifié : communication-concours-productions	2.13	49

AXE 3 - L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE

Piloté par: D. FORCE et A. BICHE, H. GAUTHIER, M. POISSON et R. LACROIX

VOLETS	OBJECTIFS	ACTION N°	PAGE
Volet vie des personnels	- Améliorer le cadre de vie et de travail des personnels	3.01	51
Volet vie de l'externat	- Améliorer le cadre de vie et de travail des élèves à l'externat	3.02	52
	- Construire un gymnase	3.03	53
	- Améliorer la visibilité et le rayonnement du lycée	3.04	54
Volet vie à l'internat	- Améliorer le cadre de vie et de travail des élèves à l'internat	3.05	55
Volet EMA et Campus des métiers et des qualifications	- Innover la pédagogie et la complémentarité avec les spécificités des écoles supérieures partenaires	3.06	56
	- Innover la pédagogie au service du secteur économique de la céramique	3.07	57
	- Valoriser le label EMA dans le cadre des résidences d'artiste	3.08	58
	- Valoriser le label EMA dans le cadre d'un concours des métiers d'art de la céramique	3.09	59
	- Développer le lien entre les labels EMA et CMQ	3.10	60
Volet patrimoine	- Exploiter le patrimoine historique et pédagogique	3.11	61
Volet communication	- Communiquer pour mieux rayonner	3.12	62
	- Participer à des salons et forums professionnels	3.13	63
	- Rédiger un journal du lycée	3.14	64
	- Organiser une cérémonie de remise des diplômes	3.15	65

AXE 1

L'APPRENANT

AU CŒUR

DU SYSTEME

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	01 – Favoriser la réussite des élèves
Actions	Certains élèves rencontrent des difficultés liées souvent à des bases mal maîtrisées et/ou une estime d'eux-mêmes peu développée. Afin d'accompagner ces jeunes, l'établissement cherche à mettre en place des dispositifs d'aide et d'accompagnement tels que : ▪ Améliorer le niveau de français : le Projet Voltaire est un outil d'entraînement en orthographe. Il s'adapte avec précision au niveau et au rythme d'acquisition des élèves afin de garantir un apprentissage ciblé et efficace. Ce dispositif repose sur la technologie de l'Ancrage Mémoirel® assurant une mémorisation rapide et durable. A destination essentiellement des élèves de BAC PRO/BMA, il peut être aussi proposé à d'autres élèves dans la limite de 50 jeunes pour lesquels l'établissement prend en charge l'inscription. ▪ Accompagner aux études supérieures : en fonction des besoins des élèves identifiés par l'équipe enseignante, le lycée propose aux élèves de voie professionnelle (BAC PRO/BMA) des modules de préparation aux études supérieures dans certaines disciplines. ▪ Assurer la liaison BAC-3 / BAC+3 : liaison qui vise à faciliter l'immersion des lycéens volontaires dans les cours de BTS et DN MADE. Pilotée par deux enseignants coordonnateurs, la liaison est assurée aussi par l'utilisation d'une fiche individuelle de compétences permettant au jeune d'identifier ses points forts et ses points faibles au regard de la poursuite d'étude envisagée.
Public visé	Tous les élèves de voie professionnelle intéressés par une poursuite d'étude
Personnes ressources	DDFPT Equipes pédagogiques BAC PRO – BMA – DN MADE
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	De mi novembre à fin avril
Evaluation et indicateurs de réussite	Taux de passage des bacheliers bac pro et BMA en études supérieures Nombre de certificats « Voltaire » obtenus

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	02 – Améliorer le recrutement
Actions	▪ Accueillir des collégiens ou des lycéens pour des mini stages de découverte. Ces mini stages sont ouverts de novembre à mars et permettent aux jeunes d'observer, de pratiquer et de questionner un ou plusieurs parcours de formation afin d'affiner leur choix d'orientation. ▪ Sensibiliser les élèves d'autres établissements de l'académie aux métiers d'arts. ▪ Participer aux forums et expositions, présenter les divers projets et exposer des pièces réalisées au sein des ateliers de l'établissement. ▪ Valoriser les filières et formations au travers des articles postés sur le site du lycée et les réseaux sociaux. ▪ Communiquer sur les formations via la plaquette papier, régulièrement mise à jour mais aussi via le site internet du lycée (présentation papier et vidéo).
Public visé	Collégiens de l'académie et hors académie
Personnes ressources	DDFPT Equipes pédagogiques
Partenaire(s) externe(s)	Collèges de l'académie et métropole Association MABFC-Métiers d'Art en Bourgogne Franche Comté CIO
Calendrier de l'action	De novembre à mars pour l'accueil des mini stages.
Evaluation et indicateurs de réussite	Taux d'intégration des collégiens accueillis Nombre de mini stages Evolution des taux de pression sur les filières Nombre d'actions de promotion (interventions collèges)

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	03- Développer des projets inter cycles et inter cursus
Actions	Autour de la terre – Autour d'un artiste – Autour d'un designer ▪ Accueillir régulièrement des artistes invités à présenter leur univers créatif et technique. ▪ Assister aux conférences d'artistes invités : présentation des travaux à l'ensemble des élèves d'Arts du feu et toutes les classes de première de l'établissement. ▪ Travailler d'une manière pluridisciplinaire autour de l'univers de cet artiste. ▪ Exposer des œuvres des élèves au lycée et à l'extérieur de l'établissement.
Public visé	Tous les CAP, BMA et toutes les classes de 1 ^{ères} de l'établissement
Personnes ressources	Equipes d'ateliers, professeur documentaliste
Partenaire(s) externe(s)	Artiste invité DRAC Rectorat - DAAC Région Galleries Entreprises
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateur de réussite	Nombre d'artistes/designers invités

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	04 – Favoriser la compréhension et l'intégration au monde économique des élèves futur professionnels.
Actions	L'objectif est de permettre aux élèves d'appréhender les dimensions économique et juridique de l'entreprise pour favoriser la compréhension et l'intégration au monde économique des élèves comme futurs professionnels. A travers des supports d'activités différents les élèves sont mobilisés pour vivre une véritable expérience entrepreneuriale. Ainsi, l'établissement propose aux apprenants de : ▪ Gérer le MAGASIN PEDAGOGIQUE : Création d'un magasin pédagogique dont l'objectif est à la fois de proposer un support pédagogique aux enseignants dans l'apprentissage de la vente et du merchandising mais aussi de mettre en avant la qualité des pièces travaillées avec les élèves. ▪ S'inscrire au dispositif EPA : Engagement sur le dispositif EPA-Entreprendre pour apprendre. Cet outil pédagogique permet de sensibiliser à l'esprit d'entreprendre, de s'initier aux réalités socio-économiques, s'expérimenter et pratiquer. Ouvert aux lycéens de la voie professionnelle, comme projet de classe ou projet inter cycles. ▪ Participer à un JOB DATING : Organisation d'une journée Job dating c'est-à-dire un entretien d'embauche « express » afin d'entraîner les élèves au savoir être, savoir s'exprimer, savoir vendre son CV, etc.
Public visé	Toutes sections
Personnes ressources	Equipes ateliers DDFPT
Partenaire(s) externe(s)	Association EPA Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Réussite aux examens Retour sur participation aux dispositifs tels que EPA ou les Entrepreneuriales

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	05 – Développer les compétences professionnelles des élèves
Actions	Les projets pédagogiques des différentes filières permettent aux élèves de mesurer les exigences attendues du diplôme auquel ils se préparent. Les compétences sont clairement identifiées et régulièrement évaluées afin de permettre à l'élève de se positionner et d'identifier ses progressions. Dans l'objectif de travailler avec les jeunes sur des apprentissages techniques différents et innovants, les projets pédagogiques des équipes peuvent faire appel à des partenariats artistiques : - Grapheur : réalisation d'une ou plusieurs fresques sur les murs du lycée - Designer : réalisation d'un projet de design d'objet - Modeleur : réalisation d'une production originale Dans le domaine des arts du feu, les équipes de tournage souhaitent construire un four à bois pédagogique afin de permettre aux élèves de découvrir une nouvelle technique de cuisson. Dans un souci d'ouvrir aux élèves une autre dimension artistique, un véritable studio photo est mis à la disposition des apprenants. Sous la responsabilité d'un enseignant professionnel de la photo, le studio est ouvert aux jeunes volontaires qui souhaitent apprendre à mettre en valeur leurs pièces ou développer leur connaissance sur les techniques d'images.
Public visé	Toutes sections, élèves volontaires, projet d'équipe ou de classe
Personnes ressources	Enseignants, DDFPT, adjointe gestionnaire, proviseure
Partenaire(s) externe(s)	Artistes
Calendrier de l'action	Toute l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre d'artistes en partenariat Taux de décrochage Taux de réussite

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	06 – Développer les partenariats institutionnels
Actions	▪ ESIREM : proposer chaque année des problématiques de projets de fin d'étude. L'intégration d'étudiants ingénieurs est une source de valorisation de la filière céramique pour nos élèves de voie professionnelle. Visite ses élèves de 1PRO et DN MADE dans les locaux de l'ESIREM. Module ESIREM sur le parcours DN MADE 1. ▪ ENSA : emmener les élèves de 1BACPRO et 1 BMA visiter l'ENSA lors de leur JPO. ▪ Lycées des métiers : Associer notre univers céramique à des projets pédagogiques alliant d'autres matériaux : Tissu et céramique ; métal et céramique ; bois et céramique ; etc. Créer un lien pédagogique avec les différents établissements labellisés lycée des métiers et montrer la complémentarité des métiers ▫ Lycée des métiers du BTP : Marc d'Or - Dijon ▫ Lycée des métiers : François Mitterrand – Château Chinon ▫ Lycée des métiers des arts du métal Ferdinand Fillod - Saint-Amour ▫ Lycée des métiers du bois du Bois - Mouchard ▫ Lycée des métiers de la mode et de l'esthétique Jacques Prévert - Dole ▫ Lycée des métiers éco-matériaux et éco-services Nelson Mandela - Audincourt ▫ Lycée des métiers de la bijouterie Edgard Faure – Morteau
Public visé	Elèves de BAC PRO, BMA et DN MADE
Personnes ressources	Equipes pédagogiques d'ateliers
Partenaire(s) externe(s)	ENSA, ESIREM et établissements scolaires
Calendrier de l'action	Toute l'année scolaire
Evaluation et indicateur de réussite	Nombre de projets réalisés

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	07 – Mettre en place une commission de projets « objets confectionnés »
Actions	La commission de projet est pilotée par deux enseignants d'atelier de disciplines différentes. Elle se réunit plusieurs fois dans l'année en fonction des demandes extérieures pour des projets d'objets confectionnés et rend son avis. Une fiche projet destinée aux demandes de particuliers, de collectivités ou d'entreprises est créée. Ces fiches complétées en ligne sur le site ont pour objectif de lister les demandes et de valider ou non la possibilité pour le lycée d'y répondre. Un calendrier de réalisation est obligatoirement donné avec le devis associé. Ces projets particuliers n'ont d'intérêt que s'ils répondent à des objectifs pédagogiques et entrent dans le cadre des référentiels des diplômes de CAP, BMA, BCP ou DN MADE. Les projets sont intégrés dans la progression pédagogique de la classe en charge de la réalisation. Ils permettent d'aborder différentes parties du référentiel en alliant exigences, savoir-faire, qualité, délai et satisfaction client.
Public visé	Extérieurs
Personnes ressources	Professeurs coordonnateurs projets - P - AG - DDFPT - professeurs d'atelier et arts appliqués si besoin.
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Commission prévue au mois de juin N pour projet de l'année scolaire N et N+1. Prévoir un bilan intermédiaire en janvier.
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de demandes reçues Nombre de projets acceptés Nombre de projets réalisés Evolution du CA des ateliers

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	08 – Valoriser les compétences des élèves
Actions	Dans ce cadre, les différentes sections sont sollicitées à produire : - CAP céramique : réalisation de pièces pour organiser une vente de Noël - BMA céramique : réalisation d'une pièce d'exposition pour les salons et forum chaque année - BAC PRO technicien modelleur: réalisation d'une pièce pour les salons et forum chaque année et de pièces spéciales pour la vente de Noël - BAC STD2A: réalisation des affiches JPO et supports de communication du lycée - DN MADE: réalisation d'une pièce pour la salle d'exposition du château
Public visé	Tous les élèves, toutes sections confondues
Personnes ressources	Enseignants en arts du feu, céramique industrielle et arts appliqués
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de pièces réalisées Chiffre d'affaires de la vente de Noël et son évolution Attractivité du lycée

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	SECURISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS
Numéro et intitulé de l'objectif	09 – Favoriser l'intégration des élèves
Actions	Intégrer un lycée des métiers dont la spécificité autour de la céramique est assez unique en France, nécessite que les élèves prennent conscience dès leur arrivée de l'univers dans lequel ils vont évoluer. Afin de mieux les intégrer, de les sensibiliser, de stimuler leur curiosité et de les préparer aux exigences du métier, la première semaine de rentrée est réservée pour les élèves entrants à cette dimension. Dans ce cadre, une sortie pédagogique, financée par l'établissement, est organisée chaque année sur un site exceptionnel (Manufacture de Sèvres en 2017). Le tutorat des élèves de seconde par des élèves de première ou terminale permet aussi très rapidement d'accompagner et de rassurer les élèves en difficulté. Enfin, un temps de rencontre des différentes sections du lycée permet d'aborder la complémentarité professionnelle et la notion de travail en équipe.
Public visé	Elèves entrants
Personnes ressources	Provisure – Adjointe Gestionnaire – DDFPT – professeurs principaux – équipes pédagogiques
Partenaire(s) externe(s)	/
Calendrier de l'action	Dès la rentrée et sur l'année scolaire
Evaluation et indicateur de réussite	Taux de décrochage et son évolution

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	10 – Prévenir le décrochage scolaire
Actions	Le décrochage scolaire est lié à différentes problématiques rencontrées par les jeunes. L'établissement se dote de plusieurs outils permettant à la fois de prévenir mais aussi de lutter contre le décrochage scolaire : ❶ Référent décrochage scolaire : le CPE est le référent sur l'établissement. Il intervient dans le champ de la prévention avec les équipes éducatives et pédagogiques de l'établissement et contribue à la sécurisation des parcours de formation des jeunes tout au long de leur cursus. ❷ Commission de suivi : réunion hebdomadaire du proviseur, du CPE et de l'infirmière sur le suivi des situations d'élèves en difficulté. ❸ GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) : réunion mensuelle des membres de la commission de suivi augmentée du médecin scolaire, de la PsyEN, de l'assistante sociale et du référent MLDS pour les élèves les plus en difficulté. ❹ Tutorat : Mise en place de tutorat entre les élèves ❺ Mini stage de réorientation : mini-stages organisés au sein du lycée sur les sections proposées mais aussi en lien avec le réseau FOQUALE (Réseau Formation Qualification Emploi) de l'académie de Dijon. Adapter les parcours : souplesse dans l'accompagnement des élèves et l'individualisation des parcours (parcours en 1 an, dossier de positionnement, etc.)
Public visé	Tous les élèves décrocheurs
Personnes ressources	CPE, proviseure, infirmière, assistante sociale, PsyEN, médecin scolaire, équipes pédagogiques
Partenaire(s) externe(s)	MLDS, réseau FOQUALE
Calendrier de l'action	Année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de dossiers traités Evolution du taux de décrochage scolaire Taux de réussite des parcours individualisés

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PEDAGOGIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	11 – Favoriser les rencontres d'anciens élèves
Actions	Organiser chaque année une conférence d'anciens élèves : ▫ Parcours scolaires de chacun ▫ Parcours professionnel ▫ Retour sur les exigences du marché du travail : posture, mobilité, etc. ▫ Conseils dans la construction des parcours de nos élèves Organiser un temps de rencontre, minis ateliers où les anciens sont à la disposition des jeunes pour entretien plus personnalisé
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	DDFPT
Partenaire(s) externe(s)	Association d'anciens élèves
Calendrier de l'action	Une fois dans l'année en janvier
Evaluation et indicateur de réussite	Nombre d'anciens élèves présents sur le forum

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	NUMERIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	12 – Créer une commission numérique
Actions	La commission numérique se centre sur 2 grands axes : ○ Pilotage numérique de l'établissement (matériels, arrivée de la fibre et impact sur le pédagogique numérique, etc.) ○ Stratégie de communication (nouvelle charte graphique et refonte des supports de communication, gestion du site et des réseaux sociaux) Sur le plan des équipements : Analyser les besoins et demandes d'équipement et/ou de renouvellement Choisir les modalités de financement des demandes matérielles Définir les modalités de tenue de l'inventaire Sur le plan des formations: Réfléchir à la mise en œuvre d'animations et/ou de formations nécessaires à l'utilisation des équipements et aux usages numériques Sur le plan des usages : Participer à la rédaction du volet numérique du projet d'établissement visant à développer les usages numériques Echanger sur le contenu du site web de l'établissement Valoriser et promouvoir les usages pédagogiques innovants Favoriser l'éducation aux médias numériques (Projet académique : « développer l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté numérique des personnels et des élèves ») Développer l'usage de l'ENT Les professeurs touchant des IMP associés aux travaux de la commission numérique ont tous eu une lettre de mission et rendent compte en fin d'année au conseil d'administration de leurs activités.
Public visé	Personnels de l'établissement
Personnes ressources	Proviseur, adjoint gestionnaire, DDFPT, CPE, référent TICE et ENT, référent site, référent culture
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Trois réunions dans l'année scolaire
Evaluation et indicateur de réussite	Taux d'attractivité des différents supports de communication numérique

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	NUMERIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	13 – Enseigner avec le numérique
Actions	Avec l'arrivée de la fibre optique dans l'établissement, l'utilisation du numérique sera un axe important de la pédagogie dans les enseignements du lycée. • Application et site internet : Plickers Cet outil permettra aux enseignants de créer des questionnaires / quizz sur le site internet dédié et l'application sur mobile (ou tablette) permettra de saisir les réponses des élèves. • WIMS Site en ligne avec inscription de la classe par l'enseignant. Création de feuille d'exercices, et accès des élèves d'un poste internet (domicile ou lycée). L'enseignant a accès au temps de connexion/travail de chaque élève. Ainsi qu'au % de réussite par exercice, ce qui permet de remédier aux difficultés constatées. • Quizinière Logiciel Canopé, crée des quizz pour les élèves, il s'agit d'un outil d'évaluation de connaissances des élèves. • Etwinning Utilisation de la plateforme pour réaliser des projets numériques européens. Formations : à destination des élèves (s'assurer que chaque élève obtienne son B2i ou C2i) et à destination des enseignants.
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Enseignants Maths-Sciences et LV1
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de classes utilisatrices Nombre d'enseignants utilisateurs de ces outils numériques

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	MIXITE DES PARCOURS ET OFFRE DE FORMATION
Numéro et intitulé de l'objectif	14 – Adapter l'offre de formation de l'établissement aux réalités économiques
Actions	En réponse aux enjeux liés à la transformation de la voie professionnelle, le lycée s'ouvre et s'adapte afin de répondre à l'exigence formation-insertion. - DN MADE : Cette formation valant grade licence est ouverte à tous les bacheliers souhaitant se former au métier de designer d'objet. La mise en place de ce nouveau diplôme doit constituer un véritable levier dans la modification des pratiques pédagogiques et impulser ce que l'on pourrait appeler un nouveau modèle pédagogique. - Apprentissage : l'établissement accueille des apprentis en CAP, BMA et BAC PRO. Les apprentis bénéficient d'un parcours aménagé et d'un suivi particulier. - FTLV-Formation Tout au Long de la Vie : par le biais du GRETA, accueil d'adultes en reconversion professionnelle - Campus des métiers et des qualifications : celui de Bourgogne Franche Comté contribue à soutenir, par la formation, les politiques territoriales de développement économique et social. Son dynamisme doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Le lycée est pleinement engagé dans ce dispositif et travaille avec les partenaires associés pour valoriser son pôle de compétitivité. - Partenariats avec les entreprises nationales du secteur : l'établissement se dote à la rentrée d'un coordonnateur chargé des relations avec les entreprises. La politique de communication et d'échanges avec ces partenaires est primordiale dans la cohérence formation-insertion à développer.
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Proviseur - DDFPT – Equipes pédagogiques
Partenaire(s) externe(s)	Réseau d'entreprises du secteur de la céramique et du design
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre d'apprentis accueillis Nombre de contrats GRETA Evolution du réseau d'entreprises Nombre de stages d'initiation adultes

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PARENTALITE
Numéro et intitulé de l'objectif	15 – Participation et communication avec les parents
Actions	La place des parents est essentielle dans l'accompagnement des élèves. Leur rôle est fondamental dans les évolutions que nous devons apporter à la vie de l'établissement. - Accueil : accueil spécifique des primo arrivants par la direction avec présentation des équipes et de l'organisation de l'établissement. - Réunion parents-professeurs : une RPP spécifique aux nouveaux arrivants est organisée dès début novembre afin de faire rapidement le point sur la scolarité. Pour les classe de première et terminale une RPP est aussi prévue mais sur la deuxième partie du mois de décembre. - Participation : Favoriser la participation des parents aux différentes instances de l'établissement. A ce titre, l'établissement se dote d'un conseil d'internat où les parents sont représentés. Ce conseil consultatif permet de mieux répondre aux attentes des familles et élèves et de faire évoluer le service d'hébergement de l'établissement. - Communication : Développer la communication avec les parents via l'ENT Liberscol et le site du lycée. Permettre aux parents d'investir et faire vivre des pages dédiées à la fois sur l'ENT mais aussi sur le site du lycée. Mettre à disposition des parents toutes les informations utiles (éducation, protection, scolarité, etc.) à l'accompagnement éducatif et professionnel de leur enfant.
Public visé	Parents d'élèves
Personnes ressources	Infirmière - Proviseure - CPE -
Partenaire(s) externe(s)	Associations de parents d'élèves
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Taux de participation aux élections de parents d'élèves Evolution des contenus Nombre des parents présents sur les différents temps de rencontre Pourcentage de connexion des familles à l'ENT

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	PARENTALITE
Numéro et intitulé de l'objectif	16 – Aider les parents dans leur rôle éducatif
Actions	Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. 4 missions sont dévolues avec un volet plus spécifique concernant les parents. • contribuer à l'éducation à la citoyenneté ; • préparer le plan de prévention de la violence ; • proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ; • définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites à risques. Dans ce cadre, le programme du CESC à destination des parents prévoit de: - Organiser avec les parents volontaires des réunions-soirées pizzas- parents. Les thématiques proposées répondent aux attentes des familles interrogées en début d'année sur les problématiques qui les intéressent. Trois ou quatre soirées sont organisées dans l'année lors desquelles les parents sont invités à échanger autour d'une pizza avec un professionnel médico-social. - Dédier un local « parents » destiné à des rencontres informelles entre parents.
Public visé	Parents d'élèves
Personnes ressources	Infirmière
Partenaire(s) externe(s)	Professionnels médico-sociaux
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateur de réussite	Taux de participation des parents

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	ORIENTATION
Numéro et intitulé de l'objectif	17 – Liaison BAC PRO – BTS/DN MADE
Actions	La loi « Égalité et Citoyenneté » de 2016 prévoit une dérogation du code de l'Éducation pour permettre aux bacheliers professionnels d'être admis en BTS par décision du recteur d'académie, au vu de l'avis rendu par le conseil de classe. Pour permettre à ces élèves de voie professionnelle de bien réussir en études supérieures, un accompagnement spécifique est nécessaire : ⇒ En direction des élèves de terminales Deux demi-journées organisées d'inclusion en BTS /DN MADE Sortie organisée à Studyrama Visite de l'ENSA et rencontre des étudiants et enseignants Mise à jour de la fiche profil pour les deux niveaux IV de l'établissement : BAC PRO et BMA. Fiche retravaillée et adaptée aux formations qui transitent avec l'élève et la famille dès la classe de première. Organisation d'une rencontre avec d'anciens élèves en direction des classes de terminales TPRO et TBMA Proposer sur la base du volontariat après les cours une mise à niveau en culture générale, en méthodologie (notamment travail sur les différents types de plans en dissertation), en mathématiques et en sciences physiques. Inscrire les élèves de Terminales au Projet Voltaire pour pallier leurs difficultés en maîtrise de la langue écrite. ⇒ En direction des élèves de premières Visite de formations : Plasturgie à Sens Fonderie à Lyon Visite d'entreprises : Jacob Delafon à Damparris (39500) Cogitech à Marsannay la Côte (21160) Protéor à Seurre (21250) Dès la classe de première BMA et BAC PRO accompagnement des élèves sur la construction de leur parcours supérieur. Travail avec la fiche profil individuel, visée par les parents en fin de première et fin de premier semestre en terminale.
Public visé	Elèves de première et terminale de la voie professionnelle
Personnes ressources	Référénts liaison BAC PRO-BTS/DNMADE - DDFPT - Proviseur
Partenaire(s) externe(s)	Entreprises Lycées de la plasturgie et de la fonderie
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	- Augmenter le taux d'accès des bacheliers professionnels en BTS. - Mieux accompagner les élèves de baccalauréats professionnels à l'entrée dans le supérieur et y favoriser leur réussite.

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	ORIENTATION
Numéro et intitulé de l'objectif	18 – Organiser un forum de l'orientation
Actions	Organiser chaque année sur une demi-journée dédiée, un forum rencontres de différentes écoles, lycées et professionnels. Sur cette demi-journée les cours des premières et terminales sont suspendus et les élèves vont à la rencontre des différents stands. Les élèves concernés sont préparés à cette demi-journée par un travail préparatoire avec les professeurs principaux. Une fiche d'orientation est pré construite en heure de vie de classe. Elle est complétée ensuite lors des rencontres sur le forum. Un retour est ensuite effectué avec les élèves et les équipes pour affiner leur projet. Permettre aux élèves de construire leur parcours scolaire et professionnel. Donner aux élèves l'envie de poursuivre en études supérieures mais aussi donner des informations à ceux qui souhaitent s'installer après le BMA.
Public visé	Prioritairement les élèves de terminale
Personnes ressources	DDFPT – Psy EN
Partenaire(s) externe(s)	Lycées Ecoles supérieures
Calendrier de l'action	Deuxième semaine de janvier
Evaluation et indicateurs de réussite	Taux de poursuites d'études Nombre de participants

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 1 : L'APPRENANT AU CŒUR DU SYSTEME	
Volet	ORIENTATION
Numéro et intitulé de l'objectif	19 – Accompagnement personnalisé
Actions	Ce dispositif concerne les lycéens des voies générale et technologique. Il les aide à s'adapter au lycée et à se préparer à l'enseignement supérieur. L'accompagnement personnalisé s'organise autour de trois activités principales : soutien, approfondissement et aide à l'orientation. Suite à l'évaluation à l'entrée en seconde, un diagnostic permet de préciser et d'orienter la nature des activités avec les élèves. L'accompagnement se concrétise par 1 à 2h semaine sur chaque classe. Les heures d'accompagnement sont positionnées en barrette, ce qui permet de croiser et les élèves et les enseignants afin de multiplier les modules. L'accompagnement permet une individualisation pédagogique en fonction des difficultés rencontrées par les élèves. Prévision d'instauration une semaine Ecole-Ouverte pour mieux accompagner les élèves à leur réussite à l'examen.
Public visé	Tous les élèves Bac Pro, BMA
Personnes ressources	Equipes pédagogiques, DDFPT, proviseure
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Taux de décrochage Autoévaluation des élèves sur la satisfaction du dispositif

AXE 2

L'APPRENANT

FUTUR CITOYEN

DU MONDE

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	PROJETS A L'INTERNATIONAL
Numéro et intitulé de l'objectif	2.01 - Développer les partenariats
Actions	Différents dispositifs de mobilité en Europe et dans le monde proposent une expérience concrète d'ouverture linguistique et culturelle. Ils s'adressent à tous les publics (élèves, apprentis, acteurs du système éducatif), à travers une grande diversité d'actions. La mobilité est une mobilité « apprenante », qui s'accomplit à des fins d'apprentissage et s'inscrit dans un projet pédagogique. Elle s'intègre, dans la mesure du possible, dans le cadre d'un partenariat scolaire. ▪ Projet Erasmus en construction avec la République Tchèque, le Portugal et la Lituanie : • Echange de savoirs (quatre écoles complémentaires dans leurs techniques : porcelaine pour la république tchèque, faïence pour l'école portugaise, tournage traditionnel pour Longchamp, etc.) • Mobilité dans chacun des pays sur une durée de deux ans. ▪ Echanges et partenariats possibles avec la « Fach Schule Keramik » de Höhr-Grenzhausen en Allemagne, la maison Rhénanie-Palatinat et les services projets internationaux du Rectorat. ▪ Développement des stages à l'étranger dans le cadre des PFMP et stages étudiants. ▪ Participation des équipes éducatives de l'établissement à des mobilités avec le GIP FTLV () de l'académie ▪ Implication dans le consortium géré par la DAREIC.
Public visé	Du CAP au DN MADE, équipes éducatives
Personnes ressources	DDFPT – Référent ERAEI – Adjointe gestionnaire – Professeurs de langue - Proviseur
Partenaire(s) externe(s)	Maison Rhénanie-Palatinat – ERASMUS – OFAJ – Secrétariat Franco-Allemand et DAREIC
Calendrier de l'action	Allemagne début d'échange juin 2018 : 2 élèves de BTS en stage
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de stages à l'étranger Nombre de mobilités

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	PROJETS A L'INTERNATIONAL
Numéro et intitulé de l'objectif	2.02 - Découvrir d'autres cultures
Actions	Voyage à l'étranger (Angleterre en 2017), tous les deux ans à destination de tous les élèves de première et terminale du lycée toutes sections confondues sur la base du volontariat et pour un groupe de 52 jeunes. Ce voyage pédagogique et éducatif est axé sur la découverte de la culture anglo-saxonne et de lieux artistiques en lien avec les formations de l'établissement. Accueil en famille : incitation à la prise de parole. Sensibilisation aux différents styles architecturaux (XVIIIe-XXIe siècle). Lorsque l'établissement bénéficie de la présence sur l'année d'une assistante d'anglais, la préparation au voyage revêt un caractère encore plus prégnant.
Public visé	Niveaux 1ère et Tle
Personnes ressources	Professeurs de langue
Partenaire(s) externe(s)	Ligue de l'enseignement
Calendrier de l'action	Voyage en mai Accueil de l'assistante langue anglaise d'octobre à avril
Evaluation et indicateurs de réussite	Taux de pression voyage Motivation pour l'apprentissage de la langue et de la culture anglo-saxonne Préparation des visites

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	PROJETS A L'INTERNATIONAL
Numéro et intitulé de l'objectif	2.03 – Afficher l'international au lycée
Actions	▪ Signalétique multi langue ▪ Mini glossaire en anglais (30 mots de vocabulaire céramique : mini dictionnaire visuel affiché dans les ateliers) : travail conjoint entre professeurs d'atelier et d'anglais pour permettre l'acquisition de ce vocabulaire par les élèves. ▪ Mise à jour du glossaire céramique. ▪ Livrets de stage pour l'étranger : construction d'un outil adapté aux besoins des élèves, incitation à la demande de stages à l'étranger (mini glossaire avec vocabulaire scolaire et de voyage pour aider les élèves se déplaçant en stage à l'étranger). Livrets en anglais, espagnol et allemand. ▪ Elaboration chaque début d'année avec les élèves des classes de BMA : vocabulaire indispensable listé avec les élèves. Aide à l'expression orale. ▪ Information à l'intention des parents d'élèves concernant les mobilités.
Public visé	Elèves de BMA
Personnes ressources	DDFPT – Professeurs de langues- Référent ERAEI
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Septembre
Evaluation et indicateurs de réussite	Evolution du nombre de stages à l'étranger Motivation des élèves/élaboration de l'outil

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	DEVELOPPEMENT DURABLE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.04 – Gérer l'établissement de façon éco responsable
Actions	Actuellement : ▪ Zéro-phyto : Aucun produit désherbant utilisé, remplacé par piochage et débroussaillage. L'enherbement naturel sera pratiqué. ▪ Zone gazon/prairie : Fauchage tardif pour développer la biodiversité. - zones avec des hauteurs de tonte différentes - zone débroussaillée une fois par an Ces zones seront indiquées par des panneaux réalisés en céramique par les élèves. En projet : ▪ La raréfaction des sites de nidification naturels (arbres creux, trous dans les édifices ou sous les toits...) constitue un obstacle important à la reproduction des oiseaux nicheurs de nos jardins. Ainsi, mésanges, sittelles, grimpereaux et rougequeues parviennent difficilement à trouver un endroit où faire leur nid. Pour remédier à cette problématique, et contribuer à la protection de ces oiseaux, nous envisageons d'installer des nichoirs pour oiseaux en céramique dans les espaces verts de l'établissement. ▪ Dans la démarche de conservation de la biodiversité des hôtels à insectes seront aussi installés. ▪ Verger derrière le château : création d'un verger et jardin avec sélection de plantes pour le respect de l'écosystème.
Public visé	La communauté scolaire
Personnes ressources	Adjoint gestionnaire – Agent chef maintenance – Professeur d'EPS
Partenaire(s) externe(s)	CRBFC
Calendrier de l'action	-
Evaluation et indicateur de réussite	Nombre d'actions concrétisées

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	DEVELOPPEMENT DURABLE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.05 – Impliquer la communauté scolaire
Actions	Notre société est en perpétuelle évolution et le développement durable est un facteur de mutation important. Modifier les pratiques, sensibiliser, fédérer autour des enjeux environnementaux fait aujourd'hui partie de notre responsabilité de citoyen du monde. Soucieux de cet enjeu, l'établissement s'engage dans : ▪ Le gaspillage alimentaire : Sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire par la mise en place d'une ou plusieurs semaines de pesage pour évaluation des déchets. Fabrication d'un récipient transparent afin de visualiser le gaspillage du pain. ▪ « Nettoyons la nature » (environs proches du lycée) : Mise en place de brigades vertes plusieurs fois dans l'année. ▪ La fabrication de cendriers par les élèves pour installation à l'extérieur du lycée et proposition à la mairie d'étendre le projet au village. ▪ Le tri papier-piles-stylos : achat de panneaux indicatifs pour sensibiliser les élèves au recyclage. ▪ Le tri sélectif par les élèves des déchets de céramique pour paillage (biscuits et dégourdi benne jaune) ou décoration (gabions).
Public visé	La communauté scolaire
Personnes ressources	Adjoint gestionnaire – Agent chef maintenance – Agent chef cuisine – Professeurs d'ateliers – Professeur de gestion – Professeur d'EPS
Partenaire(s) externe(s)	ESAT Bézouotte – Lycée Agricole Quetigny – CRBFC
Calendrier de l'action	-
Evaluation et indicateur de réussite	Réalisation et aménagement

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.06 – Découvrir les entreprises du secteur d'activités
Actions	Permettre aux élèves de découvrir les entreprises qui appartiennent au secteur de la céramique ou du design. Le lycée disposant de minibus, le transport des élèves est facilité. Les entreprises régulièrement sollicitées pour nous recevoir sont : ▪ Kohler-Jacob Delafon ▪ Staff Baumann ▪ Cogitetch ▪ France design céramique ▪ Oliger france ▪ Faïencerie de Charolles ▪ Herbeau
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Coordonateur chargé des relations entreprises – DDFPT – Provisseure
Partenaire(s) externe(s)	Entreprises du secteur
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de visites d'entreprise Taux de décrochage Insertion professionnelle

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	DEVELOPPEMENT PERSONNEL ET ESTIME DE SOI
Numéro et intitulé de l'objectif	2.07 – Améliorer le bien-être au travail en développant l'estime de soi
Actions	▪ Semaine d'intégration – Ateliers ludiques par classe visant à la connaissance de soi et des autres. Objectifs : Fédérer les élèves entre eux, élaborer les fondations de confiance entre jeunes et adultes de l'établissement, écrire la charte des règles de vie de la classe de façon positive « Ce dont j'ai besoin pour me sentir bien dans ma classe, dans mon lycée ». ▪ Atelier du lien et travail sur l'estime de soi : la formation des personnels à cet atelier et à la remédiation doit permettre d'adapter ses pratiques et rassurer les élèves sur leurs capacités – Formation d'une partie des personnels en 2016-2017, suite de la formation programmée avec Génération Médiateurs en 2018. ▪ Valoriser le travail de l'élève (vitrines et écran du hall, cimaises, salles de classe, bureaux administratifs) : toutes les formations et toutes les matières confondues – renouvellement fréquent/projets et productions. ▪ Projet fil rouge/an : sert de point de départ à une thématique de travail Journée spécifique (exemple journée de la paix en 2017-2018) : interdisciplinarité, mixité des formations des élèves dans les équipes. Idées validées et construites par les équipes éducatives. Année spécifique en 2018-2019 autour des thématiques SOLIDARITE – PARTAGE - RESPECT
Public visé	Tous
Personnes ressources	Infirmière – Professeure documentaliste – Professeure d'anglais
Partenaire(s) externe(s)	Génération Médiateurs Associations culturelles et solidaires
Calendrier de l'action	Septembre et sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Implication de la communauté scolaire Climat vie scolaire : Epanouissement et bien être, bienveillance, confiance Nombre de punitions et sanctions Retour des intervenants extérieurs

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	SANTE ET CITOYENNETE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.08 – Prévenir et former
Actions	Dans le cadre du CESC les différentes actions proposées visent à développer l'esprit critique et à responsabiliser les élèves. - Former les élèves et les personnels à la prévention des conduites à risques - Former au SST : Formation initiale en 1Bac et TCAP + Maintien des Acquis en BMA + formation adultes - Sensibiliser à la sécurité routière - Prévenir les addictions et les conduites à risque : • SEDAP (concours d'affiches, élèves relais), • FRAD, • Centre de planification (éducation à la sexualité), • Journée mondiale du SIDA, • etc.
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Mme SOUPAULT 2 formatrices SST / PSC1 établissement
Partenaire(s) externe(s)	Préfecture, SEDAP, ANPAA, Comédiens associés, centre de planification, associations...
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire SST – Semaine d'intégration pour les élèves – Juin pour les adultes
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de grossesses et de tentatives de suicide Nombre de jeunes consommateurs Taux du décrochage scolaire

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	SANTE ET CITOYENNETE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.09 Développer les compétences psychosociales
Actions	- Partenariat Unis-Cité : Depuis la rentrée 2017, l'établissement est en partenariat avec l'association Unis-Cité. Des volontaires en service civique interviennent auprès des élèves pour animer des ateliers ciné débat sur le thème de la citoyenneté. - Projet vie scolaire : Mise en place d'ateliers portant sur des questions concrètes de la vie quotidienne en vue de l'insertion des jeunes dans leur vie d'étudiants et de citoyen.
Public visé	Tous
Personnes ressources	CPE – AED – Infirmière
Partenaire(s) externe(s)	Unis-cité – MGEN – SMEREB
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateur de réussite	Nombre de participants

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	SANTE ET CITOYENNETE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.10 – Assurer le bien être de l'élève
Actions	▪ Temps d'accueil et d'écoute à l'infirmier ▪ Etablir et maintenir un climat de confiance ▪ Entretien individuel et suivi ▪ Relation d'aide ▪ Lien entre la famille, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et l'élève ▪ Orienter l'élève vers un professionnel adapté à ses besoins ▪ L'infirmier doit rester un lieu d'écoute, d'échange et de ressources afin d'accompagner et faciliter la réussite scolaire de l'élève.
Public visé	Les élèves
Personnes ressources	Infirmière – Médecin scolaire
Partenaire(s) externe(s)	- Assistante sociale - Psychologue Education Nationale - Adosphère - Médecin scolaire - Centre de planification - ANPAA / SEDAP
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de passages infirmerie Ressenti de l'élève et de la communauté éducative Taux de réussite à l'examen Taux de décrochage Nombre d'entretiens Adosphère

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	SANTE ET CITOYENNETE
Numéro et intitulé de l'objectif	2.11 – Aider à la parentalité
Actions	▪ Café/parents ▪ Pizza parents Inviter des parents à un temps d'échange sur un sujet prédéfini avec eux (questionnaire donné en début d'année scolaire lors de la plénière) afin qu'ils puissent échanger, s'exprimer, obtenir des ressources pouvant leur être utiles. En place depuis l'année scolaire 2017-2018, des temps de rencontre « pizzas/parents » ont lieu. Ce débat a lieu en soirée de 18h30 à 22h00 autour d'une pizza pour la convivialité et pour correspondre aux disponibilités de chacun. En 2017-2018, deux soirées ont été proposées, une en décembre 2017 sur le thème de l'addiction et une en mars 2018 sur le thème du sommeil des adolescents. Participation d'un professionnel de santé expert sur le sujet et de l'infirmière.
Public visé	Parents volontaires
Personnes ressources	Infirmière, professionnels de la santé
Partenaire(s) externe(s)	En fonction du thème abordé
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de parents présents dans les instances (CA, conseil de classe, CHS..) Nombre de participants

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	CULTUREL
Numéro et intitulé de l'objectif	2.12 – Donner accès à un parcours culture diversifié : Opéra-cinéma-théâtre-littérature
Actions	L'ouverture culturelle contribue à la préparation aux examens. C'est apprendre autrement... C'est aussi échapper à l'enclavement du lycée dans le territoire : utilisation des minibus, spectacles en soirée, invitation d'intervenants dans les salles de classe. * Etudier toutes propositions de rencontres avec des artistes : cultiver l'ouverture des esprits, favoriser le dialogue pour renforcer l'oral, préparer pour cultiver l'originalité des élèves, des formations, du lycée. * Construire un réseau culturel avec des partenaires privilégiés : visites culturelles. <i>Exemples :</i> Le dispositif régional n'existe plus, pour autant le lycée fait perdurer le partenariat avec l'opéra de Dijon (places à des tarifs privilégiés) – Découverte de l'auditorium et du Grand Théâtre, au moins une pièce/an liée à un projet transdisciplinaire matière générale/matière professionnelle. -« Lycéens et apprentis au cinéma » : dispositif régional autorisant la préparation et le visionnage de trois films cultes/année scolaire. Jumelage avec une classe du lycée Prieur de la Côte d'Or d'Auxonne = ouverture du cinéma de proximité. -« Lycéens et apprentis au spectacle vivant » : dispositif régional donnant accès à un ou plusieurs spectacles par une structure culturelle partenaire, des spectacles de « petite forme » au lycée en salle de classe, un atelier de sensibilisation de trois heures conduit par des artistes. - Prix du livre « Sciences pour tous » : lien entre les connaissances scientifiques et une production littéraire et artistique -« L'échappée littéraire » : Dispositif régional visant à donner le goût de lire, à faire connaître les métiers du livre, à rencontrer des auteurs/ illustrateurs et à permettre une production artistique des élèves.
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Professeurs volontaires, Professeur documentaliste
Partenaire(s) externe(s)	RBFC, Rectorat de Dijon, Opéra de Dijon, Minoterie, MGEN, Librairie Grangier, Imprimerie, Théâtre de Bourgogne, Côté Cour, Livralire, etc.
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Participation des élèves et des adultes - Motivation / Implication Aboutissement des projets Retours des intervenants extérieurs Evolution des connaissances culturelles et artistiques des élèves

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 2 : L'APPRENANT FUTUR CITOYEN DU MONDE	
Volet	CULTUREL
Numéro et intitulé de l'objectif	2.13 – Donner accès à un parcours culture diversifié : Communication/Concours/Productions
Actions	Instaurer l'habitude de communiquer sur les projets et son travail par divers canaux (numérique/papier, écrits / images). C'est aussi construire du sens aux apprentissages que de relater et partager ses expériences. Apprendre à construire un plan, à hiérarchiser l'information, à donner l'envie d'écrire et de lire. Mise en valeur des compétences. Pédagogie différenciée. <i>Exemples :</i> ▪ Bourgogne Franche-Comté reporters : Dispositif régional visant à produire un journal papier lycée et blog sur espace dédié du Rectorat. Choix de faire travailler tous les élèves de toutes les formations/événements et projets du lycée. Travail en parallèle sur les deux canaux de communication papier et numérique. ▪ Je filme la formation qui me plaît et je filme le métier qui me plaît : utilisation d'outils de prise de vues et de montage. Mise en avant de compétences particulières, intégration de chacun dans les projets (images, voix, montage, administratif, etc.). ▪ Bulles de mémoires : apprendre le travail en groupe, compétences artistiques mises en œuvre, se conformer à un sujet, mettre en œuvre des recherches documentaires au service d'un projet. ▪ Dis-moi dix mots : imaginez une production en lien avec un programme à partir de dix mots de la langue française – Ecriture, mise en scène, production artistique, etc.).
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Enseignants toutes matières, professeur documentaliste
Partenaire(s) externe(s)	RBFC, rectorat de Dijon, Canopé, Office National des Anciens combattants et victimes de guerre, Euro-France Médias, le canal des métiers TV
Calendrier de l'action	Préparation des supports et des équipes en 2018 – Périodicité régulière en 2018-2019
Evaluation et indicateurs de réussite	Implication des adultes et des élèves, taux de participation (nombre d'articles), participations aux concours, mise en place de pédagogie différenciée

AXE 3

L'ETABLISSEMENT

SCOLAIRE

LIEU DE VIE

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	VIE DES PERSONNELS
Numéro et intitulé de l'objectif	3.01 – Améliorer le cadre de vie et de travail des personnels
Actions	▪ Réaménager les espaces salle de travail et de convivialité pour que ceux-ci soient plus spacieux et mieux adaptés aux besoins : coin travail, coin repas, coin détente, sanitaires adaptés. ▪ Réaliser un trombinoscope du personnel et l'afficher pour permettre à tout le monde de s'identifier et se connaître. ▪ Améliorer la construction des EDT : - Permettre aux enseignants d'ateliers de proposer l'organisation pédagogique de l'utilisation des espaces dans une logique inter cursus - Evoluer sur les horaires de travail : 1h20 pour le repas, 20 mn de récréation l'après midi et double sonnerie - Dédier une plage commune de concertation sur la semaine pour permettre aux équipes de se réunir ▪ Adapter le plan de formation établissement des personnels en fonction des besoins de l'établissement
Public visé	Personnel de l'Etat et de la Région
Personnes ressources	Proviseure – Adjointe gestionnaire – Agent chef maintenance - Professeurs
Partenaire(s) externe(s)	CRBFC
Calendrier de l'action	Sur les 5 années du projet d'établissement selon les objectifs
Evaluation et indicateurs de réussite	Amélioration du bien être, cohésion des équipes Réalisations en salle des professeurs et agents Réalisations sur les EDT Nombre de formations dans l'année

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	VIE DE L'EXTERNAT
Numéro et intitulé de l'objectif	3.02 – Améliorer le cadre de vie et de travail des élèves à l'externat
Actions	▪ Réfection de certaines salles de classe ▪ Construction d'un foyer pour les élèves ▪ Aménagement des espaces extérieurs avec des tables de pique nique, des bancs, des chaises/fauteuils en céramique ▪ Rayonnement artistique de l'extérieur avec la réalisation de fresques par les élèves accompagnés d'un artiste graffeur. Un atelier spécifique avec un groupe d'élèves volontaires travaille sur le projet avec l'artiste et réalise la fresque. ▪ Projet de restructuration du CDI avec un espace plus grand permettant de recevoir une classe entière, des supports numériques à disposition ainsi qu'une classe mobile permettant aux élèves de travailler avec souplesse sur ordinateurs.
Public visé	Tous les élèves
Personnes ressources	Professeure documentaliste, membres du CVL et de la MDL, professeurs de modelage, professeurs d'arts appliqués, personnels vie scolaire
Partenaire(s) externe(s)	RBFC, artiste graffeur
Calendrier de l'action	A l'horizon 2022
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de réalisations Climat scolaire Evolution des sollicitations de partenariats

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	VIE DE L'EXTERNAT
Numéro et intitulé de l'objectif	3.03 – Construire un gymnase
Actions	Défendre la qualité de travail de l'EPS et permettre aux élèves d'autres activités sportives. L'EPS se faisant depuis 6 ans dans un algéco provisoire, il est envisagé de travailler sur un projet de construction d'un gymnase municipal en lien avec le CRBFC, la commune et la communauté de communes. Améliorer le confort de travail et la sécurité des enseignants et des élèves.
Public visé	Tous les élèves et professeurs d'EPS
Personnes ressources	Proviseure - Adjointe gestionnaire - Professeurs d'EPS
Partenaire(s) externe(s)	CRBFC – Municipalité de Longchamp – Communauté de communes de la plaine de Saône
Calendrier de l'action	A l'horizon 2022
Evaluation et indicateurs de réussite	Réalisation du gymnase Diversification de l'offre d'activités sportives

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	VIE DE L'EXTERNAT
Numéro et intitulé de l'objectif	3.04 – Améliorer la visibilité et le rayonnement du lycée
Actions	▪ Aménagements extérieurs dans l'enceinte du lycée et coté rue : Connotations plus céramiques avec fontaine, mosaïques réalisées avec les invendus de pièces et autres réalisations en fonction des projets des équipes. Construction d'un four bouteilles par les équipes de l'atelier façonnage dans le cadre d'un projet pédagogique avec les élèves de BMA. Ce four sera essentiellement décoratif. Construction d'un four à bois par les équipes de l'atelier façonnage dans le cadre d'un projet pédagogique avec les BMA. Ce four sera utilisé par les équipes pour aborder avec les élèves un type de cuisson différent. ▪ Association d'anciens élèves : Mise en réseau d'anciens élèves avec les outils de communication actuels (page facebook, instagram). ▪ Communication visuelle : Panneau informatif à l'entrée du village qui représente la nouvelle signalétique de l'établissement alliant histoire et modernité. Triptyque de drapeaux vers l'entrée des ateliers. Ces drapeaux de 8m de haut visent à donner une plus grande visibilité sur la commune et un coté dynamique et moderne à l'établissement. Plaques céramiques à réaliser avec le nouveau logo à poser à l'entrée du lycée, et sur les deux bâtiments externat et internat. Plaque céramique à réaliser avec le dessin « atelier » et à poser à l'entrée des ateliers.
Public visé	Usagers et visiteurs
Personnes ressources	Equipes pédagogiques – CPE – DDFPT - Proviseur
Partenaire(s) externe(s)	RBFC Entreprise de Brito
Calendrier de l'action	A l'horizon 2022
Evaluation et indicateur de réussite	Réalisations effectives Retour sur visibilité et attractivité

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	VIE A L'INTERNAT
Numéro et intitulé de l'objectif	3.05 – Améliorer le cadre de vie et de travail des élèves à l'internat – Projet d'internat
Actions	Offrir aux élèves des conditions de vie et de travail adaptés à leur besoin. Travail collaboratif avec les membres du CVL et de la MDL. Sensibilisation à la sécurité. La gestion des espaces doit permettre d'évoluer vers : Accueil : L'accueil des élèves internes et des familles à la rentrée pour installation Pédagogique : Mise en place d'un suivi dans les difficultés rencontrées et pour permettre la réussite de chacun, adaptation des salles d'étude et de travail (salle informatique et salle de dessin à disposition des élèves) Sport : organisation d'activités sportives en fin de journée au sein du lycée ou sur Dijon (patinoire, trampoline, accrobranche, laser game, etc) Culture : sorties culturelles régulières au théâtre ou cinéma Bien être : amélioration des conditions de vie en permettant aux élèves d'installer leur univers dans leur chambre. Décoration personnalisée sur l'un des murs des chambres, aménagement d'un coin bureau Aménagement des chambres : bureaux, étagères, panneaux d'affichage individuels, réfection des peintures des chambres d'internat par l'EMAT de la région Salles de travail : Salle dédiée aux travaux d'arts et salle informatique. Aménagement des espaces : fauteuils et canapés dans les salles télévision et tisaneries, réalisation des décorations sur les murs des couloirs des chambres d'internat, installation de boîtes à livres dans les salles d'étude
Public visé	Elèves internes
Personnes ressources	Equipe vie scolaire
Partenaire(s) externe(s)	CRBFC
Calendrier de l'action	A l'horizon 2022
Evaluation et indicateur de réussite	Réalisations

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	EMA-EXCELLENCE DES METIERS D'ART – ET CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS
Numéro et intitulé de l'objectif	3.06 – Innover la pédagogie et la complémentarité avec les spécificités des écoles supérieures partenaires
Actions	EMA-Label Excellent des Métiers d'Art Partenariat avec des écoles : ESIREM ENSA UNIVERSITE DE BOURGOGNE Varzy - Lycée Mont Chatelet – Lycée des métiers de la ferronnerie d'art Autun – Lycée Bonaparte – Lycée des métiers du bois Dijon – Lycée des Marc d'Or – Lycée des métiers de la pierre Auxerre – Lycée Vauban – Lycée des métiers de l'hôtellerie Château-Chinon – Lycée François Mitterrand – Lycée des métiers Dole - Lycée Jacques Prévert - Favoriser les projets autour des caractéristiques de la région et de la ville de Dijon (cité internationale de la gastronomie et du vin) Développer la transdisciplinarité des formations dispensées dans les lycées labélisés EMA autour de projets inter lycées (fontaine avec ferronnerie, assiettes avec hôtellerie, etc.)
Public visé	Elèves des filières professionnelles
Personnes ressources	DDFPT – Equipes pédagogiques de la voie professionnelle
Partenaire(s) externe(s)	Campus des métiers et des qualifications – DAAC – ENSA
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de projets en partenariat avec l'enseignement supérieur Nombre de projet avec les lycées des métiers

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	EMA-EXCELLENCE DES METIERS D'ART – ET CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS
Numéro et intitulé de l'objectif	3.07 – Innover la pédagogie au service du secteur économique de la céramique
Actions	Réalisation de pièces de petites séries (publicitaire, évènementiel, sportive ou autre) en réponse à un cahier des charges précis donné par le partenaire. Suite à l'analyse du projet sur sa faisabilité et le calendrier de réalisation, réponse est donnée au partenaire. Ces projets permettent de mettre les élèves dans un contexte réel de réalisation de pièce, une démarche de projet à construire et un rendu compte à faire. Ces projets, en fonction de leur importance, permettent aussi de proposer des exercices tampons pour les élèves qui ont fini leurs travaux avant les autres. Partenariats avec des entreprises, des particuliers, des artistes et des associations : villa Perrusson, associations sportives, moutarderie fallot, société herbeau, salon florissimo, etc. Dans le cadre d'une meilleure organisation et d'une cohérence dans la gestion des ateliers, une commission de projet permet de trier les demandes reçues, de répondre favorablement ou non et de fixer un calendrier de réalisation et de livraison. Un ou deux coordonnateurs de projets sont chaque année en charge du suivi de ces projets.
Public visé	Elèves de la voie professionnelle et technologique (DN MADE)
Personnes ressources	Professeurs en Art du feu et céramique industrielle - DDFPT
Partenaire(s) externe(s)	Campus des métiers et des qualifications Entreprises, associations et particuliers
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire + calendrier des réunions de la commission de projets fixé en juin de chaque année.
Evaluation et indicateurs de réussite	Evolution du revenu associé sur le budget des ateliers (permettant de financer l'achat ou la maintenance du matériel) Nombre de projets demandés Nombre de classes impliquées

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	EMA-EXCELLENCE DES METIERS D'ART ET CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS
Numéro et intitulé de l'objectif	3.08 – Valoriser le label EMA dans le cadre des résidences d'artiste
Actions	Projet pédagogique en lien avec le label EMA et le DN MADE : Résidence d'artiste Le Diplôme National des Métiers d'Art et du Design a pour vocation de former les élèves au métier de designer céramique. Ils doivent être capables de concevoir des objets et produits de toutes formes dans le respect des exigences liées aux métiers d'art et aux produits haut de gamme. Des résidences d'artiste permettent de compléter la formation, de stimuler l'esprit créatif des étudiants, de bousculer les pratiques parfois et d'interroger les rapports à l'esthétique. Chaque année une résidence est proposée aux étudiants et élèves. Elle s'inscrit à la fois dans les objectifs de la formation tournés vers le produit haut de gamme et dans la volonté d'accroître le rayonnement de l'établissement sur le secteur de la céramique d'exception.
Public visé	Etudiants en DN MADE Elèves de la voie professionnelle
Personnes ressources	DDFPT – Equipe pédagogique du DN MADE Professeurs d'atelier
Partenaire(s) externe(s)	DAAC DRAC Structures culturelles : ENSA, ARCADE, etc. Guides conférenciers des musées de Dijon
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire, calendrier variable d'une année à l'autre et d'un artiste à l'autre.
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de résidences accueillies Retour sur attractivité Dissémination du projet

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	EMA-EXCELLENCE DES METIERS D'ART – ET CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS
Numéro et intitulé de l'objectif	3.09 – Valoriser le label EMA dans le cadre d'un concours des métiers d'art de la céramique
Actions	Organisation d'un concours triennal des métiers de la céramique au lycée. Sur une semaine banalisée PFMP, organisation d'un concours autour des métiers d'art et de la céramique. Premier concours organisé en mai 2021. L'objectif est de faire rencontrer les élèves avec des artistes et artisans céramistes. Partager les expériences et compétences des professionnels autour d'une même thématique et d'un cahier des charges précis. Une commission de concours prépare tous les 3 ans le cahier des charges et le calendrier d'organisation. Ce document est envoyé aux artistes et artisans partenaires et publié sur le site et les réseaux sociaux. Un minimum de 10 partenaires est nécessaire. Chaque artiste ou artisan se dote d'un groupe d'élèves pour réaliser un projet d'objet céramique en lien avec la thématique imposée. Chaque groupe produit une pièce qui sera présentée à un jury d'enseignants, de professionnels et d'institutionnels (maire de Longchamp, représentant de la région, etc.) en fin de semaine. Cette semaine spécifique est considérée comme une PFMP intégrée et valide une semaine de stage pour les apprenants de la voie professionnelle. Hébergement à organiser avec les collègues et repas pris en charge par l'établissement (midi et soir).
Public visé	Les élèves de la voie professionnelle
Personnes ressources	Monsieur LACROIX et Monsieur POISSON – Professeurs de céramique industrielle
Partenaire(s) externe(s)	Campus des métiers et des qualifications INMA- Institut National des Métiers d'Art Chambre des métiers CRBFC DAAC
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire en fonction des disponibilités de chacun.
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de partenaires participants Evolution de l'attractivité de l'établissement Rayonnement national

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	EMA-EXCELLENCE DES METIERS D'ART – ET CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS
Numéro et intitulé de l'objectif	3.10 – Développer le lien entre les labels EMA et CMQ
Actions	La plus-value apportée par le Campus des métiers maroquinerie et métiers d'art est triple : il doit permettre le développement d'un pôle cuir par la création de nouvelles formations et de capitaliser sur cette démarche pour valoriser d'autres filières des métiers d'art, ainsi que des projets inter-filières. Objectif global : accompagner le développement de la maroquinerie haut de gamme en Bourgogne-Franche-Comté ▪ Objectif 1 : construire des parcours de professionnalisation vers des métiers à haut niveau d'exigence et vers de nouveaux métiers de conception et de fabrication de produits associant de nouvelles fonctions et de nouveaux usages. ▪ Objectif 2 : fédérer les acteurs du secteur des métiers d'art autour de projets communs pour valoriser des savoir-faire locaux à un niveau national voire international, les faire évoluer et les pérenniser. ▪ Objectif 3 : élever le niveau de qualification de la population pour favoriser l'accès à des métiers en tension ou permettre aux jeunes d'être préparés à l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, le lycée favorise la réalisation de projets pédagogiques innovants permettant la rencontre de différentes filières pour la création d'objets et produits originaux.
Public visé	Les élèves de la voie professionnelle
Personnes ressources	Professeurs de l'établissement
Partenaire(s) externe(s)	Campus des métiers et des qualifications Lycées de l'académie labellisés EMA Lycées des métiers de l'académie
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire en fonction des projets.
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de projets inter filières réalisés Rayonnement national Participation aux actions du CMQ

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	PATRIMOINE
Numéro et intitulé de l'objectif	3.11 – Exploiter le patrimoine historique et pédagogique
Actions	Valorisation du château : Réalisation d'un musée et exposition de pièces d'élèves (céramiques anciennes et actuelles.) Aménagement hall d'accueil administratif du lycée avec des pièces du patrimoine, des photos et documents d'archives et autres. Partenariats musées : • musée de la faïence de Nevers : exposition temporaire au Palais Ducal • musée de la vie bourguignonne : mini faïencerie à proposer • musée Magnin : mises en scène d'objets céramique en lien avec des œuvres du musée • musée des arts de la table d'Arnay le Duc: exposition temporaire • musée des beaux arts de Besançon et Dole: exposition temporaire
Public visé	Usagers et extérieurs
Personnes ressources	Tous les personnels par leurs apports artistiques, leurs idées de valorisation et d'exposition.
Partenaire(s) externe(s)	Musées régionaux Associations Longchamp d'antan, Longchamp demain Lycées Brochon et Le Castel
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre d'expositions réalisées en interne ou à l'extérieur Nouvelles pièces Base de données

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	COMMUNICATION
Numéro et intitulé de l'objectif	3.12 – Communiquer pour mieux rayonner
Actions	La stratégie de communication est un enjeu important pour la visibilité et l'image de l'établissement. Cette stratégie s'oriente vers les points suivants: ▪ Réalisation d'une charte graphique du lycée ainsi que supports de communication (plaquettes, roll up, cartes, visuels, etc.) ▪ Développement du site internet et des réseaux sociaux. ▪ Réalisation de vidéos des différentes filières. ▪ Prises régulières de photos des pièces, des gestes, des outils et ambiances au sein des ateliers. ▪ Réalisation d'un film représentant l'établissement et de toutes ses formations. ▪ Affichages de belles photos encadrées des pièces réalisées ou dessins dans les couloirs de tout l'établissement sur des supports variés. ▪ Mise en avant des productions de l'année par un « year's book ».
Public visé	Tout public
Personnes ressources	Membres de la commission numérique
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Niveau d'attractivité Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux Nombre de like

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	COMMUNICATION
Numéro et intitulé de l'objectif	3.13 – Participer à des salons et forums professionnels
Actions	Cibler les expositions et salons : céramique, design et MA Le rayonnement du lycée passe par sa visibilité à la fois sur les sites et les réseaux sociaux mais aussi par sa présence sur des salons et forums professionnels. Chaque année, le lycée se doit de répondre favorablement à l'invitation d'organismes de salons professionnels sur toute la France. Par exemple : ▪ Journées européennes des Métiers d'Art (avril) ▪ Biennale des Métiers d'Art de Saint-Amand-Montrond (septembre) ▪ Les artisanales de Dijon Métiers d'Art (mars) ▪ Salon Florissimo de Dijon et partenariat avec fleuriste MOF (tous les 5 ans – mars 2020) ▪ Salon international du patrimoine culturel (octobre) ▪ Salons du design
Public visé	Tout public
Personnes ressources	Coordonnateur chargé des relations entreprises – DDFPT – Proviseur
Partenaire(s) externe(s)	INMA – Institut National des Métiers d'Art Associations et municipalités Chambres de commerce Campus des métiers et des qualifications
Calendrier de l'action	Sur l'année scolaire
Evaluation et indicateurs de réussite	Nombre de participations aux salons Retour sur rayonnement, attractivité du lycée Augmentation du carnet d'adresse des lieux de stages

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	COMMUNICATION
Numéro et intitulé de l'objectif	3.14 – Rédiger un journal du lycée
Actions	Réalisation d'un journal de la vie au lycée et ses évènements bimensuel ▪ "Mise à l'honneur" . Présentation d'un projet en cours au lycée (ex: Pinocchio, Autour de la Terre, MAF, mini entreprise, Tchèques, ...). ▪ "Comment on fait....(un bol, un moule ...) ?". Mini reportage, BD, photos, schémas, pour expliquer une technique de décoration, de façonnage, de moulage, ... ▪ "Calendrier" . Annonce des dates importantes à venir (remise des diplômes, dates de PFMP, expo, sortie, conférence, salon, orientation, résidence, JPO, Journée de la paix, examens,.... ▪ "L'homme/la femme du mois" . rédaction d'un article sur : un maître de stage, un artiste en résidence, une entreprise, famille Moisan, d'un ancien élève, ... (ex: portrait de l'américaine présente cette année au lycée, portrait de l'entreprise "Faïencerie Georges",). ▪ "Le mot de..." - du cheffe d'établissement, de l'infirmière (info santé, prévention, conférence, débat,...), de la documentaliste (prix littéraire, visite auteur, ..) de la CPE, de la COP, d'un parent d'élève,..... ▪ "Petites Annonces". Offres d'emploi, vente matériel, dons, taxe d'apprentissage, ... + Autre...
Public visé	Usagers du lycée Maître de stage, artisans, entreprises, partenaires Bien public Mairie de Longchamp, Longchampoises(es) boulangerie, coiffeur,...
Personnes ressources	Equipe éducative
Partenaire(s) externe(s)	-
Calendrier de l'action	Diffusion bimensuelle
Evaluation et indicateurs de réussite	- Evolution de la taxe d'apprentissage - PFMP : amélioration liens avec les maîtres de stage - Evolution du recrutement - Taux de décrochage

Fiche Action – Projet d'établissement

AXE 3 : L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE, LIEU DE VIE	
Volet	COMMUNICATION
Numéro et intitulé de l'objectif	3.15 – Organiser une cérémonie de remise des diplômes
Actions	Organisation de la cérémonie des diplômes Chaque année, soirée de remise des diplômes afin de mettre à l'honneur les élèves et étudiants lauréats. Les familles sont invitées ainsi que les partenaires et l'association des anciens élèves. Les professeurs principaux des classes terminales et leur équipe pédagogique organisent un petit temps de retour sur les années passées au lycée. Les diplômes sont remis à chaque élève et pour les élèves s'étant distingués par une mention, un cadeau leur est offert. Aux mentions TB, la médaille du baccalauréat de la monnaie de Paris leur est remise par le proviseur. Aux mentions B un cadeau d'une valeur d'environ 30€. Aux mentions AB un cadeau d'une valeur d'environ 15€. Les étudiants sont aussi récompensés et distingués par le lycée en fonction de leurs résultats. La cérémonie se termine par un petit pot convivial permettant à chacun d'échanger sur leur poursuite d'étude ou installation professionnelle.
Public visé	Tous les élèves lauréats du baccalauréat, brevet des métiers d'art, certificat d'aptitude professionnelle.
Personnes ressources	Equipes pédagogiques des classes terminales
Partenaire(s) externe(s)	Représentants des parents d'élèves Association anciens élèves Entreprises Maitres de stage
Calendrier de l'action	Fin octobre – début novembre
Evaluation et indicateur de réussite	Nombre d'élèves présents à la remise des diplômes

ANNEXES

1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

●● LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ●●

3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

●● L'ÉCOLE EST LAÏQUE ●●

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

DROIT DE PUBLICATION ⁽²⁾

Chaque élève peut créer un journal, rédiger un texte d'information et le diffuser librement à l'intérieur du lycée. Cette liberté s'exerce sans autorisation ni contrôle préalable et dans le respect du pluralisme. Elle doit cependant obéir à des règles de déontologie. ⁽³⁾

DROIT D'AFFICHAGE ET DE RÉUNION ⁽⁴⁾

Des panneaux d'affichage, et si possible des locaux sont mis à disposition des représentants des élèves (délégué.e.s de classe, élu.e.s CVL et associations d'élèves). Toutes les associations ou groupes de lycéen.nes, ont la liberté d'organiser des réunions d'information. ⁽⁵⁾

DROIT D'ASSOCIATION ⁽⁶⁾

Les élèves peuvent créer (à condition d'avoir 16 ans révolus) ou adhérer (quel que soit leur âge) à des associations constituées au sein du lycée, intégrant ou non des adultes de l'établissement. En particulier, la Maison des lycéens ⁽⁷⁾, gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus, participe au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.

(1) (CHARTRE DES DROITS DES LYCÉEN.NES)

DROIT À LA REPRÉSENTATION ⁽⁸⁾

Chaque lycéen.ne a le droit de voter et peut se présenter pour être élu.e au sein des instances de la vie lycéenne (délégué.e de classe, élu.e CVL). Tout doit être mis en place pour faciliter et valoriser l'exercice du mandat des élu.e.s lycéen.ne.s. Des fonds de vie lycéenne permettent de financer les projets lycéens, aux niveaux académique et de l'établissement.

DROIT AU RETOUR EN FORMATION ⁽¹⁰⁾

Tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou sans qualification professionnelle ont droit à une période complémentaire de formation, sous différents statuts (élève, apprenti.e, stagiaire de la formation professionnelle).

**DROIT À LA DÉFENSE ⁽⁹⁾**

L'établissement scolaire (le chef d'établissement ou le conseil de discipline) doit prendre les mesures appropriées afin de sanctionner les actes et comportements contraires au règlement intérieur et au bon climat scolaire, dans le respect des droits des élèves.

CHARTRE DES DROITS DES LYCÉEN-NE-S

(1) Ces droits renvoient à des devoirs, liés à la mission éducative de l'École :

Article L511-1 du code de l'éducation

« Les obligations des élèves consistent dans l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études ; elles incluent l'assiduité et le respect des règles de fonctionnement et de la vie collective des établissements. »

Article L511-2

« Dans les collèges et les lycées, les élèves disposent, dans le respect du pluralisme et du principe de neutralité, de la liberté d'information et de la liberté d'expression. L'exercice de ces libertés ne peut porter atteinte aux activités d'enseignement. »

(2) Article R 511-8

« Les publications rédigées par des lycéens peuvent être librement diffusées dans l'établissement. Toutefois, au cas où certains écrits présenteraient un caractère injurieux ou diffamatoire, ou en cas d'atteinte grave aux droits d'autrui ou à l'ordre public, le chef d'établissement peut suspendre ou interdire la diffusion de la publication dans l'établissement ; il en informe le conseil d'administration. Cette décision est notifiée aux élèves intéressés ou, à défaut, fait l'objet d'un affichage. »

(3) Circulaire n° 2002-026 du 01-02-2002

« Règles à respecter :

Un responsable de la publication est indiqué au chef d'établissement et les articles doivent être signés. La responsabilité personnelle des rédacteurs (ou celle de leurs parents pour les mineurs) peut être engagée : ils ne doivent pas porter atteinte aux droits d'autrui et à l'ordre public (éviter l'injure, la diffamation et l'atteinte à la vie privée). Sinon la publication peut être suspendue, voire interdite, par le chef d'établissement et l'auteur être poursuivi devant les tribunaux. Exprimer des opinions n'autorise pas le prosélytisme politique, religieux ni commercial.

Un journal lycéen doit toujours permettre un droit de réponse d'une personne mise en cause, directement ou indirectement, si elle en fait la demande. Ces règles sont valables pour les journaux diffusés à l'intérieur du lycée. Pour une diffusion à l'extérieur, le journal doit respecter la loi sur la presse du 29 juillet 1881. »

(4) Article R 511-7

« Afin de permettre l'exercice de la liberté d'expression dans les lycées, le chef d'établissement veille à ce que des panneaux d'affichage et, si possible, un local soient mis à la disposition des délégués des élèves, du conseil des délégués pour la vie lycéenne et, le cas échéant, des associations d'élèves. »

(5) Article R511-10

« Le droit de réunion s'exerce en dehors des heures de cours prévues à l'emploi du temps des participants. Le chef d'établissement autorise, sur demande motivée des organisateurs, la tenue des réunions en admettant, le cas échéant, l'intervention de personnalités extérieures. À cette occasion, il peut solliciter l'avis du conseil d'administration. Il peut opposer un refus à la tenue d'une réunion ou à la participation de personnalités extérieures lorsque celles-ci sont de nature à porter atteinte au fonctionnement normal de l'établissement ou à contrevenir aux principes du service public de l'enseignement. L'autorisation peut être assortie de conditions tendant à garantir la sécurité des personnes et des biens. »

(6) Article R 511-9

« Le fonctionnement, à l'intérieur des lycées, d'associations déclarées qui sont composées d'élèves et, le cas échéant, d'autres membres de la communauté éducative de l'établissement est autorisé par le conseil d'administration,

après dépôt auprès du chef d'établissement d'une copie des statuts de l'association, sous réserve que leur objet et leur activité soient compatibles avec les principes du service public de l'enseignement ; en particulier, elles ne peuvent avoir un objet ou une activité de caractère politique ou religieux. Ces associations peuvent contribuer à l'exercice du droit d'expression collective des élèves. »

(7) Circulaire n° 2010-009 du 29-1-2010

« La Maison des lycéens (MDL) est un outil au service des lycéens [...] Sa direction (présidence, secrétariat, trésorerie) est assurée par des lycéens. Ces derniers sont élus par les membres de l'association [...] La Maison des lycéens fonctionne en relation étroite avec le conseil des délégués pour la vie lycéenne [...] Elle fédère les initiatives de différentes natures portées par les lycéens dans l'établissement : elle peut développer l'organisation d'activités générant des rentrées de fonds pour favoriser la vie de l'association : fête de fin d'année, dîner de l'association des anciens élèves, gestion d'une cafétéria pour les élèves, etc [...] Elle peut organiser des débats portant sur les questions d'actualité qui présentent un caractère d'intérêt général, dans le respect de la diversité des opinions et des principes fondamentaux du service public d'éducation. »

(8) Circulaire n° 2010-128 du 20-8-2010

« La liste électorale comprend, classées par ordre alphabétique, l'ensemble des élèves de l'établissement [...] tous les élèves inscrits sur la liste électorale peuvent se porter candidats. » « Il est précisé que les dispositions réglementaires [...] ne prévoient aucune inéligibilité de nature disciplinaire pour le mandat de délégué des élèves. Une seule exception, concernant la présence du délégué au sein du conseil de discipline, est prévue par l'article D. 511-34 du code de l'éducation. »

(9) Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014

Aucun élève ne peut faire l'objet de plusieurs sanctions au sein de l'établissement à raison des mêmes faits. Le principe du contradictoire doit être respecté : l'élève est invité à présenter sa défense à l'oral ou par écrit et peut être assisté par la personne de son choix (article R421-10-1). Toute sanction doit constituer une réponse éducative adaptée : elle doit donc être motivée, individualisée et proportionnelle à la faute commise. Les sanctions ne doivent pas apparaître sur le bulletin de notes de l'élève. Les voies et délais de recours, administratifs ou contentieux doivent être communiqués à l'élève avec la notification de la sanction. À la différence des sanctions, les punitions scolaires concernent essentiellement les manquements mineurs aux obligations des élèves et les perturbations légères dans la vie de la classe ou de l'établissement. Elles peuvent être infligées par les enseignants ou d'autres personnels de l'établissement, et ne sont pas mentionnées dans le dossier administratif des élèves mais les parents doivent en être tenus informés. Les punitions sont prises en seule considération du comportement de l'élève indépendamment de ses résultats scolaires. La note zéro infligée à un élève en raison de motif exclusivement disciplinaire est proscrite.

(10) Circulaire n° 2015-041 du 20-3-2015

www.revientestformer.gouv.fr

Article D122-3-1 et suivants

« Tout jeune âgé de seize à vingt-cinq ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale bénéficie, à sa demande, d'une durée complémentaire de formation qualifiante qui a pour objet de lui permettre d'acquiescer soit un diplôme, soit un titre ou certificat inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. »

POLITIQUE DOCUMENTAIRE

APPRENDRE, OUI...MAIS ENCORE...

Pourquoi une politique documentaire d'établissement ?

Le CDI n'est plus le seul centre de ressources, il apparaît comme un relais dans un contexte de multiplication des informations ; le recours de plus en plus important aux données numériques et la nécessité de former les élèves à l'acquisition de compétences documentaires nécessite concertation commune des équipes éducatives et cadrage.

La politique documentaire du projet d'établissement fournit ce socle qui garantit l'adéquation entre enseignements, projets et besoins des usagers.

Elle s'appuie sur les axes du projet d'établissement et sur les priorités et recommandations académiques énoncées dans les circulaires de rentrée, les circulaires de mission des Professeurs Documentalistes, le Parcours de Formation à la Culture d'Information (PACIFI). Ces textes mettent en exergue les compétences fondamentales que l'élève doit développer durant ses années lycée pour réussir son parcours scolaire mais aussi citoyen et culturel.

Liste non exhaustive des priorités éducatives retenues :

- Respecter autrui autour des valeurs de la République
- Rechercher l'excellence pour tous les élèves
- Bienveillance autour de la personnalisation des parcours individuels
- Former aux médias et à l'information : parcours info-documentaire progressif et continu

La réflexion commune sur la place de l'information au lycée pose les questions suivantes :

- Des documents pour qui ? (usagers, publics)
- Quels documents ? (support, nature, contenu, pertinence)
- Des documents pour quoi ? (fonctions du document)

Publics visés : Diversité de la communauté scolaire : élèves, étudiants, enseignants, équipe de direction, CPE, agents territoriaux, infirmière, parents, artistes, intervenants extérieurs

Politique d'acquisition : La politique d'acquisition a pour objectif de fournir la lisibilité des différents achats. L'acquisition des ressources est adaptée et pertinente pour les usagers. Cela permet la constitution d'un fonds documentaire en adéquation avec les besoins des utilisateurs.

Les objectifs des acquisitions :

- Développer le goût de lire : développement personnel, esprit critique, lecture plaisir, pratique quotidienne.
- Informer, documenter : Besoins indispensables en arts, design et céramique – Utilisation exponentielle de l'image comme support de connaissances et de création.
- Favoriser la réussite du parcours scolaire : aide au travail personnel, révisions, approfondissements.
- Fournir des outils de travail aux enseignants : illustration de cours, diversification des supports d'apprentissage, méthodologie de la recherche documentaire, support de travaux de production élèves.
- S'adapter au public visé : prendre en compte la diversité des utilisateurs, c'est aussi s'appuyer sur la diversité des modes d'accès à la connaissance et à la lecture. Le CDI peut ainsi faire l'acquisition de documents à visée universitaire comme des documents jeunesse, de la littérature adultes, jeunes adultes classique ou contemporaine et laisser une place à la littérature jeunesse.

- langue d'écriture : les ouvrages sont essentiellement en langue française. Pour favoriser l'ouverture culturelle, développement d'un fonds en langue anglaise ou bilingue.
- les supports : ouvrages, revues, DVD, sites internet.

Les règles :

- Respect la déontologie, de la légalité et du pluralisme : large éventail de supports informationnels afin de contribuer au développement de l'esprit critique des élèves (diversité, pluralité, respect de l'objectivité)
- Outils utilisés : veille documentaire, réseaux d'échanges, visite librairies pour les nouveautés, bases documentaires, cahier de suggestions usagers.
- Appui documentaire pour la mise en œuvre des projets : anticiper les besoins par rapport aux projets déposés, aux progressions pédagogiques, aux programmes des formations, diversifier les supports pour apprendre autrement.
- Évaluation des pratiques : analyse dans le rapport annuel du CDI des usages documentaires
- Diagnostic des besoins : orientation en fonction des besoins, combler les manques
- Moyens : suggestions d'achats, inventaire du fonds, cohérence vis-à-vis des programmes scolaires
- Désherber : Actualiser le fonds

Des stratégies définies

- Établir un équilibre entre l'obligation scolaire et le libre choix des usagers
- Valoriser les documents, en faire la promotion pour donner l'envie
- Mettre à disposition pour éveiller la curiosité
- Développer et promouvoir la lecture et l'écriture : animations, concours, dispositifs
- Proposer des nouveautés régulièrement
- Suivre des séries qui fidélisent
- Mettre en place des partenariats métiers du livre, de la presse

Le CDI et son fonds documentaire

Grands domaines **documentaires** en classification Dewey. Ce sont surtout les images, illustrations, dessins, photos qui sont exploités pour les productions artistiques et céramiques.

Le domaine 700 (Arts) représente plus de la moitié du fonds, les ouvrages sont classés par le système de Classification Décimale Universelle (plus spécifique), le rayon design quant à lui dispose d'une classification « maison » encore plus pointue.

Le fonds **fiction** est composé de romans littérature jeunesse, adulte et classique en langue française et anglaise, d'une Bd thèque, d'une manga thèque.

La **DVD thèque** avec poste en consultation autonome dispose d'un contenu à visée apports professionnels autour de la matière terre et arts appliqués et design.

Les **ressources électroniques** sont consultables par le biais de E-SIDOC pour les sites sélectionnés pour leur pertinence pédagogique, les manuels numériques seront, à terme, consultables et partageables par le biais de l'Environnement Numérique de travail.

Archive des **documents examens** qui concerne toutes formations dispensées au lycée.

Expositions permanentes et temporaires : Possibilité d'emprunter des expositions auprès de partenaires ciblés installées au CDI durant un temps donné : visites libres ou par classes, questionnaires ou documents d'exploitation travaillés.

Fonds **archives affiches/flyers** : identifier et analyser composition textes et illustrations, prélever les informations essentielles, se documenter autrement, communiquer

Le professeur documentaliste gère le budget alloué au CDI. Les crédits sont répartis entre l'achat d'ouvrages, des abonnements périodiques, des fournitures d'équipements, de catalogage et de communication du fonds (BCDI et E-SIDOC)

Les budgets alloués aux différents champs disciplinaires se sont vus diminuer au profit du budget CDI. En effet, la politique est de centraliser les achats et de les cataloguer sur un outil unique BCDI. Les acquisitions sont décidées par le professeur documentaliste qui aura pris l'attache de ses collègues matières pour les suggestions d'achat. Les objectifs sont l'harmonie du fonds documentaire et l'intérêt commun des ressources acquises.

Politique de conservation des documents

Le CDI n'a pas de mission de conservation. Des opérations de désherbage ont lieu périodiquement.

Les critères de désherbage sont les suivants :

- Documents détériorés ou usés
- Contenu intellectuel obsolète
- Nombre d'années sans prêt sur un document
- Exemplaires multiples
- Rééditions

Les périodiques « Art » « Céramique » « Design » « Tendances actuelles » sont archivés en libre accès car d'utilisations quotidiennes. Les autres collections sont disponibles sur demande.

Évaluation du fonds

Le rapport annuel d'activité du CDI fait l'état des lieux du fonds documentaire, de son utilisation à partir d'indicateurs d'usages (statistiques de prêts). L'évaluation du fonds est fait à partir de l'inventaire annuel.

Accès à l'information, à la culture

La majorité des documents est en libre accès, à l'exception d'archives de certaines revues situées dans le local de stockage de matériel et des documents examens consultables uniquement sur place.

Le CDI est équipé de deux ordinateurs usagers reliés au réseau interne, un ordinateur portable est à disposition pour les travaux de bureautique et la vidéo projection.

La totalité de la documentation est recensée dans BCDI (le catalogue du CDI), accessible également à l'extérieur du lycée par E-SIDOC, portail internet qui autorise l'accès au système d'information du CDI.

Le règlement du CDI définit la durée du prêt selon la typologie du document.

Prêts entre bibliothèques du réseau de partenaires culturels de proximité ou entre établissements qui répond à des besoins spécifiques et ponctuels des usagers.

Les ressources électroniques sont accessibles par les ordinateurs du lycée. L'arrivée de la fibre laisse espérer un plus libre accès aux ressources pour le matériel élèves (à terme installation de bornes wifi).

Concernant les recherches documentaires, les ressources numériques sélectionnées et validées par le Professeur Documentaliste sont répertoriées dans le catalogue BCDI.

Des outils de veille sont également mis en place, (portail netvibes pour l'offre culturelle de proximité, nationale et internationale).

L'ENT donne accès aux documents numériques partageables.

Le plan de formation a pour objectif de développer l'autonomie des élèves, de leur donner les moyens de s'informer, de se documenter et de communiquer au lycée.

Aujourd'hui, l'accès direct à l'information au détriment de l'autonomie est privilégié. En effet, il est difficile de parler autonomie alors qu'il est impossible de connecter une classe au logiciel documentaire. Dans les années à venir, avec l'avènement de la fibre, il s'agira de faire acquérir des automatismes de recherche.

L'ouverture du CDI et le personnel

Objectifs : ouvrir selon les besoins des usagers et selon les priorités éducatives

- Sur les temps de cours (politique de pédagogie différenciée – circulation des élèves entre les cours, les ateliers et le centre de ressources).
- Accueil des élèves pendant les récréations, la pause méridienne
- Après les cours (internes)

Les différentes fonctions du professeur Documentaliste

Fonctions	Missions éducatives
Documentaliste-gestionnaire	Gestion des élèves, des commandes, du fonds documentaire
Documentaliste-bibliothécaire	Valorisation des ouvrages, animations pour donner l'envie d'apprendre, de s'investir, de réfléchir, de se cultiver, donner des habitudes de consultation des documents (presse)
Documentaliste-professeur	Formation des élèves à la recherche, éducation aux médias et à l'Information, programmation de séquences avec les collègues, apprentissage d'outils numériques spécifiques de curation et de communication
Documentaliste- passeur culturel	Construction et entretien d'un réseau de partenaires. Mise en place de projets artistiques et culturels et en assurer la communication et la valorisation
Documentaliste-médiateur	Conseils, aides à la recherche, consultation à la demande

Politique de formation

Le lycée est le lieu de formation à l'esprit critique et à l'autonomie. Ce sont des années passerelles vers les études supérieures, les projets de recherche individuels ou collectifs y sont nombreux.

Les compétences documentaires sont développées afin de rendre l'élève efficace et compétent, le but est de chercher et produire des informations fiables. Il s'agit alors pour les équipes pédagogiques de guider le rapport de l'élève au savoir.

La maîtrise de l'information s'inscrit dans tous les projets disciplinaires, interdisciplinaires pédagogiques et/ou culturels.

Un plan de formation est mis en place en concertation avec les collègues de disciplines pour le développement des compétences documentaires transversales : adéquation entre compétences documentaires et d'objectifs disciplinaires.

Les enseignants listent les différents savoirs faire documentaires requis dans leur discipline. Le lien s'effectue dans PACIFI pour la progressivité dans le parcours de l'élève.

Les apprentissages documentaires sont essentiellement effectués au collège, le lycée est le lieu du réinvestissement et de la consolidation de ces compétences. L'idée est de mobiliser ces connaissances acquises dans des situations de recherche concrètes (projets de recherche)

Les formations sont les suivantes :

- Formation à la recherche d'information
- Éducation à l'orientation
- Éducation aux médias.

Elles sont étroitement liées et tendent vers la même priorité éducative : attitude citoyenne de l'élève face à l'information (esprit critique, responsabilité de diffusion).

L'éducation à l'outil internet est essentielle, c'est aujourd'hui le premier média utilisé par les élèves en autonomie.

Formation aux droits à l'image, aux auteurs : sources de références-droits de communication et de diffusion, à la fiabilité d'une information donnée.

Lorsqu'un usager transgresse les lois, il n'en a pas conscience, s'il n'a pas été éduqué aux droits liés à l'utilisation de l'information.

Le CDI : un lieu d'apprentissage différent

Au cœur de l'établissement, le CDI est un lieu incontournable. Il se doit d'être différent d'une salle de classe, c'est un lieu de vie, où l'on prend du plaisir à la découverte, à travailler autrement. Pas de cours magistraux au CDI, le Professeur documentaliste est en interaction avec tous les élèves sur la base d'une pédagogie centrée sur l'apprenant. L'égalité des chances, du passage des connaissances est ici de mise.

Aménagement de l'espace CDI

Le CDI contribue au parcours de réussite de l'élève. Pour améliorer son efficacité, augmenter son taux de fréquentation, donner des habitudes de repérage et de butinage, trois priorités sont retenues pour l'agrandissement nécessaire et l'aménagement qui en découle.

- Aménager et restructurer l'espace pour offrir la possibilité à ses usagers de chercher et trouver les informations en lien avec leurs besoins de façon autonome
 - gestion et réorganisation du fonds documentaire
 - Formation des usagers (notamment numérique)

- Aménager et restructurer l'espace pour offrir à ses usagers la pratique de la lecture plaisir ou détente
 - promotion de la lecture
 - augmentation des prêts
- Aménager et restructurer l'espace pour offrir à ses usagers l'approche du monde culturel
 - ouverture culturelle élargie (animations partenariales, place pour expositions).

Le découpage du lieu en plusieurs espaces clairement signalés permet à l'utilisateur de clarifier ses objectifs de visite. Il autorise également la concentration de chacun.

L'analyse des fonctions du lieu a une conséquence sur l'aménagement de l'espace.

FONCTIONS	ESPACES/PÔLES/MATERIEL
multimédia	6 ordinateurs usagers/vidéoprojecteur-écran/tablettes numériques
accueil-prêt-information-gestion	Bureau Professeur Documentaliste/ Banque de prêt
Lecture plaisir/détente	Lecture plaisir – presse / fauteuils confortables/présentoirs nouveautés
Documentation	Recherches documentaires-orientation/kiosque Onisep, étagères en nombre suffisant, matériel de valorisation de documents
Travail personnel/pédagogie	Tables de travail pour 30 usagers
Culture	Espace d'exposition

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

MINISTÈRE
DE L'ÉCARTICULTURE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORÊT

ARF
ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

D
DÉPARTEMENT
DE FRANCE

AMF
ASSOCIATION
MAYEURS
DE FRANCE

FNCC
FEDERATION
NATIONALE
DES CENTRES
DE CULTURE

RFVE
RESEAU
FEDERATIF
DE VILLES
ET D'ÉTABLISSEMENTS

VOLET CULTUREL

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

▪ Un établissement rural à recrutement national

Profil de l'établissement

Deux filières artistiques : le design et les arts appliqués d'une part et la céramique d'autre part.
Peu de ressources culturelles de proximité mais deux villes riches en structures à 30 km (Dijon et Dole) : nécessaire prise en compte du coût de transport pour chaque action engagée.

Une ambition de réussite de parcours pour tous les élèves

Un contexte particulier : les élèves ont tous fait le choix d'étudier au lycée H. Moisan, ils ont choisi le matériau terre ou la matière design.

L'objectif du lycée, est pour chacun d'eux, l'obtention d'un diplôme de niveau IV au minima. Le parcours études supérieures est l'aboutissement du travail en orientation.

L'établissement est perçu par la communauté scolaire comme un véritable lieu de vie et de culture. La présence des élèves sur le lieu d'enseignement en semaine complète, le panel des formations, l'effectif réduit et la grande implication des équipes éducatives et pédagogiques sont facteurs de réussite.

▪ Une grande richesse en matière d'éducation artistique et culturelle

* Des enseignements artistiques

Pilier Pratiques

Des ateliers céramique et design sont ouverts à tous les élèves. Chacun pratique un art ou des arts : le modelage, le façonnage, la décoration mais aussi le dessin, la conception, la création design.

On ne devient pas élève du lycée H. Moisan par hasard... il faut aimer la création artistique, être passionné, curieux.

Les attraits sont développés et les dons cultivés par les adultes encadrants en cours mais aussi sur les temps péri-scolaires.

Chacune des actions programmées par les équipes comportent une phase fabrication, ainsi, les enseignements généraux sont intimement liés aux enseignements professionnels ou techniques, les arts appliqués préparent les visuels des productions ateliers.

* Des projets fédérateurs

Pilier Visites

- musées (culture céramique, histoire de l'art, tendances design)
- voyages culturels (Angleterre, République Tchèque, Japon)
- partenariats établissements européens
- Sorties cinéma, théâtre, opéra

Pilier rencontres

- Artistes céramistes
- designers
- écrivains
- graphistes
- illustrateurs

▪ **Pédagogie de la culture fondée sur les trois axes du projet d'établissement**

Le travail par projets ou dispositifs favorise la pédagogie de groupes mais également l'épanouissement personnel, l'initiative, l'autonomie et la responsabilisation, il est prégnant dans la lutte contre le décrochage scolaire.

La multitude des actions et la visibilité donnée développent l'attractivité du lycée sur son territoire, au niveau national et international.

Axes prioritaires	Objectifs	Actions	Évaluation
L'apprenant au cœur du système	Participer à tous les dispositifs culturels des partenaires institutionnels	Lycéens au cinéma, au spectacle vivant, à l'opéra, l'échappée littéraire, Bourgogne-Franche-Comté reporter	Progressivité dans les cursus et parcours des élèves Volontariat des équipes Enthousiasme des élèves
	Inscriptions annuelles à des défis/concours motivants	Concours d'écriture, de lecture, de réalisations artistiques (vidéos, bd...)	
	Favoriser la mixité des élèves (inter cycles et inter cursus)	Spectacles, rencontres, créations	
L'apprenant, futur citoyen du monde	Ouvrir sur le monde, dépasser ses frontières géographique et mentales	Voyages culturels, rencontres artistes étrangers, spectacles visant réflexions et ouverture d'esprit, simulation assemblée parlementaire européenne	Adhésion, motivation des élèves, relations bienveillantes adultes/élèves, climat scolaire serein
	Valoriser, mettre en avant, cultiver l'estime de soi	Exposition de pièces élèves, présentations orales, numériques, participation à des challenges régionaux et nationaux	Réussites au concours (Challeng'innov', mini-entreprise) Nombre de visites sur le site établissements et sur les pages des réseaux sociaux
	Éducation à l'orientation	Sensibilisation des élèves à la diversité des poursuites d'études en art	Nombre de demandes et d'acceptations sur parcoursup
	Éducation à la citoyenneté	Lutte contre les stéréotypes	Investissement CVL Qualité des débats et des réalisations artistiques Rayonnement
L'établissement scolaire, lieu de vie	Améliorer la visibilité et le rayonnement du lycée	Tisser du lien avec les établissements scolaires du secteur (spectacles, sécurité routière) et les associations locales (expositions communes)	Responsabilisation des élèves tuteurs Savoir-faire et savoir-être
	Internat	Sorties spectacles favorisées le soir Programme cinéma-débat « Unicités » à l'année Intégrer son art à son lieu de vie (fresque, art temporaire dans les couloirs)	Nombre des inscriptions aux cinés-débats Nombre de toiles réalisées, d'élèves participant aux projets
	Patrimoine	Expositions itinérantes des plus belles pièces réalisées par les élèves, sélectionnées pour leurs aspects traditionnels ou innovants	Nombre de demandes extérieures pour expositions
	Communication inter cursus	Blog, journal, expressions élèves sur calendrier annuel événementiel	Investissement des élèves et des équipes éducatives